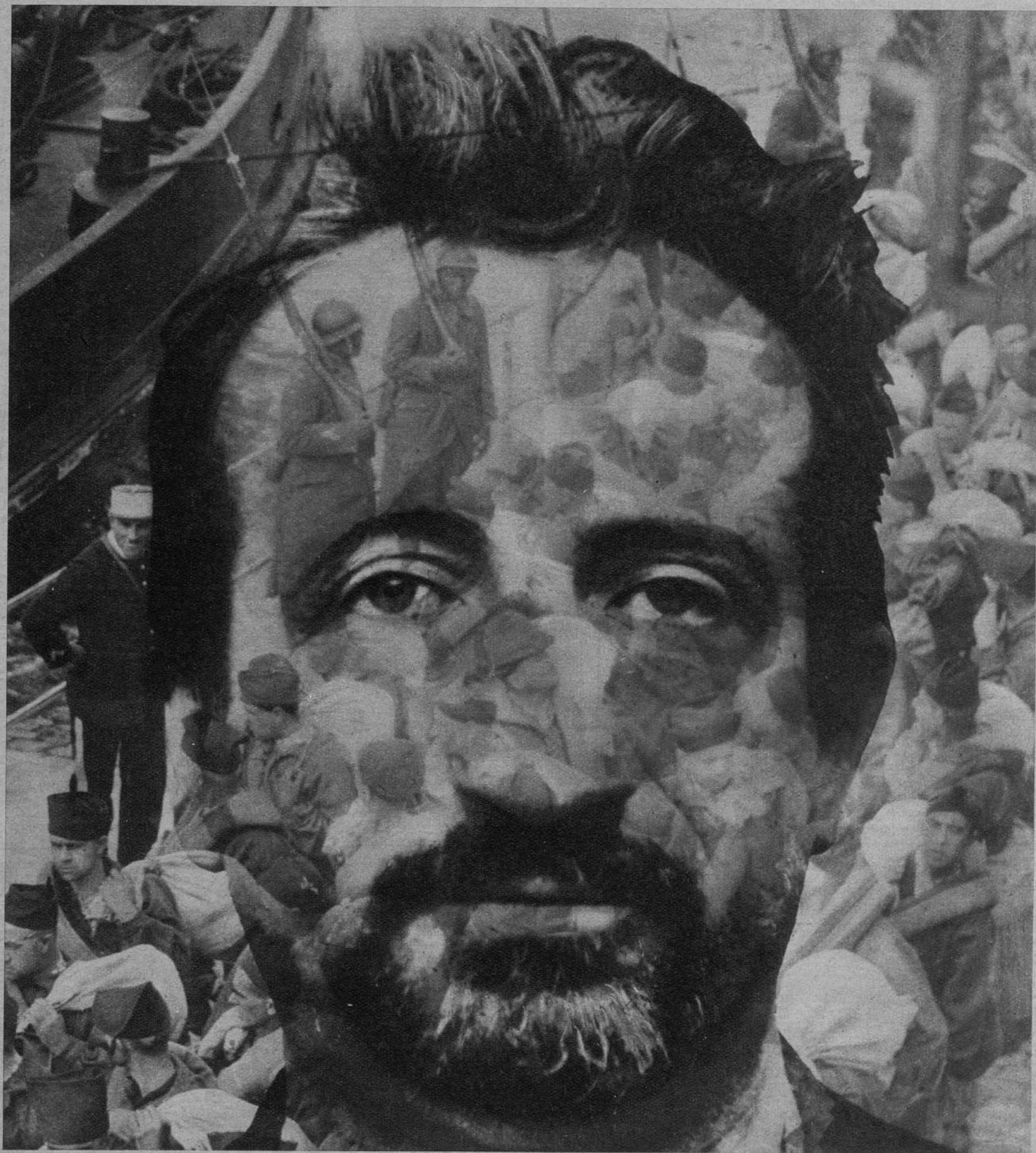


# POLICE MAGAZINE



## LE D<sup>R</sup> LAGET NE SERA PAS GUILLOTINÉ

M. Paul Doumer, président de la République, vient de gracier le D<sup>r</sup> Laget. Ce dernier ira donc au bagne et voit se terminer ainsi un martyre qui durait depuis plusieurs semaines, pendant lesquelles l'affreuse obsession de l'exécution capitale le torturait jour et nuit.

DIRECTION  
ADMINISTRATION  
RÉDACTION  
30, Rue Saint-Lazare, 30  
PARIS - IX<sup>e</sup>  
Téléphone : TRINITÉ 72.96  
Compte chèques postaux : 1475-65

# POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS  
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.

FRANCE...	Un an (avec primes) 50 fr.
	Un an (sans prime) 37 fr.
	Six mois ... 26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ... 65 fr.
	Six mois ... 33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

## POUR SAUVER L'ENFANCE COUPABLE

Une jeune fille hollandaise, miss Nelly Ongerdoer, s'intéresse tout particulièrement au problème de l'enfance malheureuse. Elle n'a pas hésité, pour se documenter, à se rendre en Amérique. Arborant avec fierté le titre « d'inspecteur de la police juvénile » à la Haye (Hollande), elle a entrepris une grande tournée, qui vient de la conduire à Boston. Elle visite les établissements spécialement aménagés pour la protection de l'enfance et les maisons de correction. Miss Nelly Ongerdoer partage les idées que les Américains veulent laisser croire personnelles aux « United States », mais qui, en réalité, ont fait leur tour du monde : L'enfant est moins coupable que malheureux ; c'est à la mauvaise éducation des parents que neuf fois sur dix on doit attribuer le « désaxement » des mineurs. Miss Ongerdoer, annonce-t-on avec fierté, convaincue de l'excellence des méthodes yankees, va les faire adopter dans son pays, où ce problème est à l'ordre du jour. Notamment, elle va s'efforcer de faire construire dans la banlieue des grandes villes des « cliniques pour enfants » sur le modèle de celles dont la terre de Washington et de Franklin regorge. Le terme de « cliniques » est pris ici, comme de juste, dans un sens moral. Il s'agit d'expérimentation mentale et de redressement intellectuel. On met les enfants dans une ambiance de bonheur et de sécurité telles, que leurs mauvais instincts, peu à peu, les quittent, ainsi qu'une plante, dans un milieu qui lui est plus propice, s'épanouit totalement ! La formule de miss Nelly Ongerdoer est, avant tout, faite de « confiance ». Il faut que les âmes des petits s'ouvrent, que les problèmes qui les agitent, et dont sans vouloir l'avouer ils souffrent, soient par eux innocemment exposés à ceux qui les accueillent et s'efforcent d'adoucir leur existence déshéritée. De ce contact constant, de cette mutuelle bonne foi entre instructeurs et élèves, on peut obtenir, paraît-il, les plus encourageants résultats. La jeune Hollandaise est persuadée que d'ici quelques années, si elle est suivie dans ses efforts (l'argent, en tout cas, là-bas, abonde pour ce problème social des enfants

laissés à eux-mêmes), on ne verra plus, dans son pays, de crimes commis par des moins de vingt ans, elle espère même que le niveau général de la moralité publique s'élèvera. Nous le souhaitons, en ce qui nous concerne, de tout notre cœur à miss Nelly Ongerdoer !



## UN REMÈDE SENSATIONNEL

Une nommée Angèle Jousset, vétérinaire spécialiste des maladies des vaches aux environs de Saint-Nazaire, trouvait que les vaches n'étaient pas assez souvent malades. Il lui vint l'idée de soigner des gens. Des enfants, en particulier. Elle en fit part à sa clientèle, et bientôt on lui amenait un premier patient. Angèle Jousset l'examina gravement, l'auscultait — ou fit semblant — afin d'impressionner convenablement les parents, et déclara d'un air docte : — Je sais ce que c'est... — C'est grave? — Je pense bien !... Et la femme laissa tomber en scandant les mots : — Votre enfant a un ver dans la tête... Un ver de 45 centimètres de long qui lui ronge le cerveau. Si, dans huit jours, ce ver n'est pas expulsé, l'enfant mourra de méningite foudroyante ! Devant les parents effondrés, elle ouvrit un placard et en sortit un petit flacon : — Voici le seul remède qui puisse le guérir : un élixir d'écorce de cerisier... C'est 40 francs... Les parents s'en emparèrent, payèrent avec allégresse et s'empressèrent de soigner leur enfant. L'élixir fit merveille, naturellement ! Au bout de huit jours, plus de ver dans la tête de l'enfant. Est-il utile d'ajouter qu'il n'y en avait jamais eu ? Le commerce de la femme Jousset devint florissant. Toutefois, il prit fin brusquement. Elle avait eu le tort de ne pas varier ses diagnostics, et au bout du quarantième ou du cinquantième enfant au ver dans la tête, les gens commencèrent à soupçonner qu'elle se payait agréablement la leur. Une plainte fut déposée, et Angèle Jousset a été condamnée à sept mois de prison.

# 12 Mois de Crédit

COUVRE-PIEDS  
payables en  
12 mois.



Se font en toutes nuances.  
**SIMILI-SOIE DOUBLE FACE**  
Intérieur garni laine beige. N° 1.  
Dimensions : 190x200 190x220 220x230  
198. » 228. » 276. »  
Intérieur garni laine blanche. N° 3.  
Dimensions : 190x200 190x220 220x230  
Fr. 294. » 330. » 372. »  
Intérieur garni laine blanche. N° 5.  
Dimensions : 190x200 190x220 220x230  
Fr. 354. » 444. » 522. »  
Nos couvre-pieds se font en toutes nuances et en toutes dimensions sur demande.  
Nous indiquer les teintes désirées.

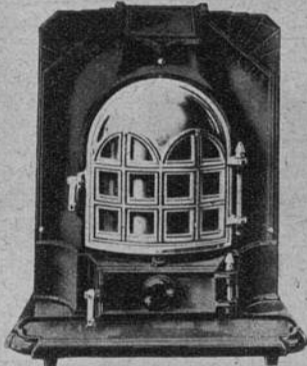
CUISINIÈRE  
de 0<sup>m</sup>.75 de large,  
style moderne,  
à foyer houille ou à  
foyer mixte, à volonté.  
(Nous spécifier  
le modèle désiré.)

N°40. Corps tôle, façade  
fonte émaillée, gris bleu,  
vert ou marron.  
Fr. 798. »  
Payables 66 fr. 50  
par mois.

N°41. Même modèle,  
façade et côtés fonte  
émaillée. Fr. 996. »  
Payables : 83 francs par mois.

N°42. Même modèle, toute fonte émaillée.  
Fr. 1 296. »  
Payables : 108 francs par mois.

Exceptionnellement les fourneaux de cuisine sont expédiés franco de port dans toute la France. Modèles depuis Fr. 336. »



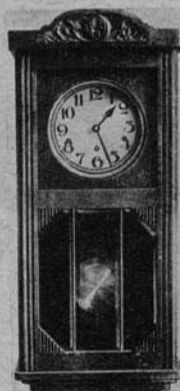
N°9. CHEMINÉE réclame à feu visible et continu, roulante, tout émaillée céramique gris bleu, vert, bleu ou marron, porte nickelée-au choix. (Nous indiquer la teinte et le genre désiré.)

Elle est spécialement étudiée pour brûler du grain d'antracite. Les portes de chargement et de foyer sont garnies d'amiante, ce qui empêche les émanations d'oxyde de carbone. Une valve de réglage permet une réglementation parfaite du rendement calorifique.

Dimensions : hauteur 0<sup>m</sup>.59,  
largeur 0<sup>m</sup>.47. Cubage chauffé.  
90 m<sup>3</sup>..... Fr. 396. »  
Payables : 33 francs par mois.



Payable en 12 mois.



CARILLON 4/4 sonnant alternativement et à volonté l'air de Westminster ou de Trinité garanti 5 ans, franco de port et d'emballage.

N°78. Haut. 0<sup>m</sup>.76, chêne clair ou foncé, façon noyer, sculptures soignées prises dans la masse, 3 glaces biseautées, serties cuivre, 546 fr.  
Payables : 45 fr. 50 par mois.

Pathé  
"G-B"

à caisse de résonance.

Cet appareil peut jouer le couvercle baissé.

ÉBÉNISTERIE façon acajou, mouvement soigné à vis sans fin,

pouvant se remonter pendant la marche.  
Dimensions : hauteur 0<sup>m</sup>.28, largeur 0<sup>m</sup>.36... Fr. 500. »  
Payables : 41 fr. par mois (1<sup>er</sup> versement : 49 fr.).

RECOMMANDÉ : Une combinaison d'un appareil Pathé à 500. »  
et 40 morceaux Pathé enregistrés sur 20 disques double face à saphir, 10 orchestres et 10 chants, choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés..... 340. »  
Francs : 840. »

Payables 70 francs par mois.  
Nous fournissons sans majoration tous appareils et disques Pathé.

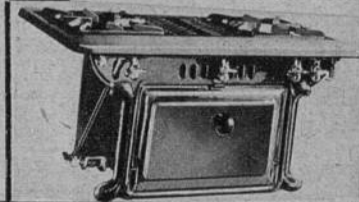


8 jours d'essai  
1<sup>er</sup> versement 1 mois  
après  
la livraison

RÉCHAUD A GAZ, n° 10.  
Dimensions : 64x34x30,  
avec four à rôtir  
et à pâtisserie,  
pouvant se chauffer dessus et  
dessous, bec du milieu réversible,  
rampe cuivre invisible,  
brûleurs d'une seule pièce.  
Cet appareil spécialement étudié  
réalise une économie de  
60 p. 100.

En fonte émaillée partout,  
vert, bleu ou brun, dessus, façade  
et côtés, rampe invisible,  
420 francs.

Payables : 35 francs par mois.



DEMANDEZ notre catalogue N°66

BULLETIN DE COMMANDE P. O. 2.

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, à Paris,  
de m'envoyer un .....  
au prix de ..... que je paierai  
par mois au compte Chèques postaux 979, Paris.  
Fait à ..... le ..... 193  
Nom et prénoms .....  
Profession ou qualité .....  
Domicile .....  
Département ..... Gare .....

Signature :

# Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)

# LES MYSTÈRES DU M BAGNE



Relégués condamnés à la relégation individuelle et s'occupant de travaux d'apiculture. (S. G. P.)

XXIV

## A Saint-Jean du Maroni.

La traversée et le débarquement à Saint-Laurent s'effectuent pour les relégués comme pour les transportés, nous les avons décrits, il est inutile d'y revenir.

Aussitôt à terre, les relégués sont entassés sur les plates du petit train qui mène à Saint-Jean-du-Maroni et qui, sous pression depuis plusieurs heures, attendait sa clientèle. A petite distance de Saint-Laurent, le train franchit un pont sur une crique, il est maintenant sur le territoire de la relégation, où les règlements sont totalement différents de ceux du territoire de la transportation.

Continuant sa course à travers la brousse, le train franchit successivement les stations du Tigre, du Nouveau Camp et enfin s'arrête haletant à Saint-Jean-du-Maroni en face les bureaux du commandement.

Tout le monde à terre !

Aussitôt l'ordre exécuté, on recompte à nouveau les files, — la méfiance est également de rigueur à Saint-Jean — puis à gauche !

Le sac sur le dos, le petit chapeau de feutre gris sur la tête, les relégués montent la côte qui conduit au camp. De chaque côté de la voie s'alignent des constructions : pavillon du commandant, hôtel du Gouverneur (1), poste, école, maisons des fonctionnaires.

Arrivé sur un petit plateau, on découvre Saint-Jean tout entier et la vallée du Maroni, panorama charmant, parsemé de vallonnements jusqu'à la lisière de la forêt.

Avant de redescendre l'autre versant qui conduit au camp, le convoi passe devant une sorte de forteresse, bâtie de solides moellons et dont l'aspect n'intrigue pas longtemps les yeux connaisseurs des relégués, c'est la tôle, la prison, parbleu !

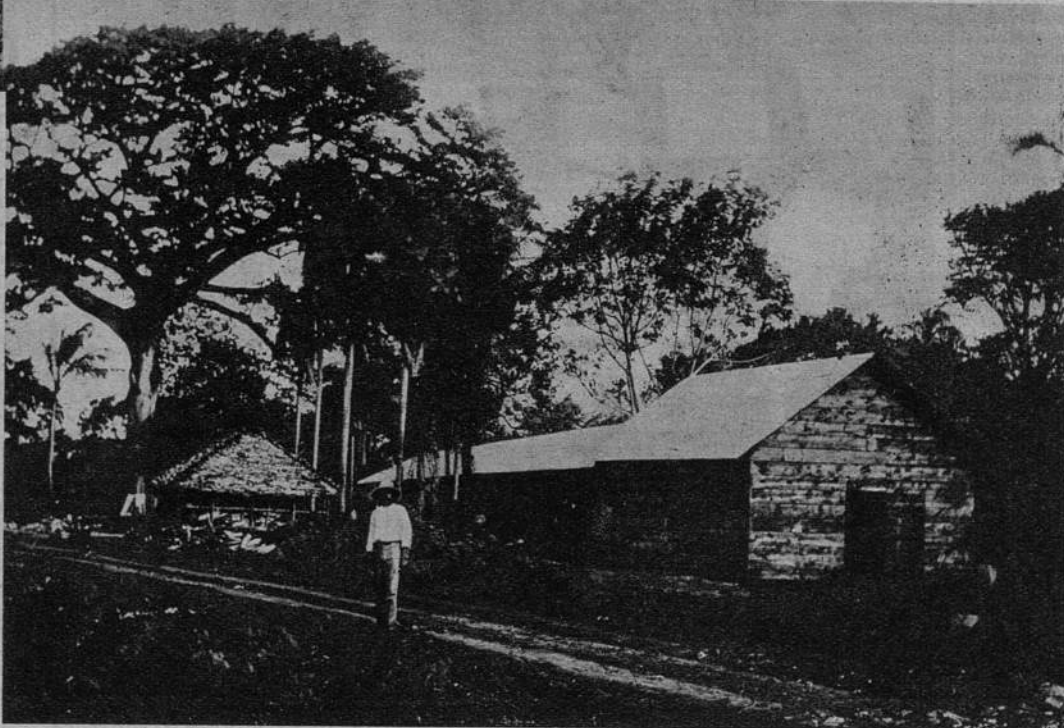
Ce qui ne laisse pas de les étonner et qui surprend également tout visiteur non prévenu, c'est l'aspect du camp, les portes ne sont point difficiles à franchir, les murs non plus, pour la bonne raison qu'ils sont inexistantes.

Dans la plaine, on aperçoit plusieurs cases sans aucune enceinte, on dirait à peu près les baraquements où les soldats allaient au repos pendant la guerre.

Le relégué est un homme libre, par définition tout au moins, c'est pourquoi il ne saurait être enfermé à moins que d'avoir commis de nouvelles peccadilles qui nécessiteraient sa mise à l'ombre.

Les cases de, la même dimension que celles

(1) Quand il vient inspecter le camp de la relégation.



Case habitée par des relégués de troisième classe, c'est-à-dire condamnés à la relégation collective. (S. G. P.)



Grand, maigre, dégingandé, Henri a l'air de jouir d'une certaine considération dans le milieu. (Composition de S. Glatzer.)

des transportés, ne sont point fermées, le relégué ne couche pas non plus sur un bat-flanc. Chacun d'eux touche un pliant sur lequel il pourra dormir mieux que sur la planche.

Comme l'on voit, la différence est grande rien qu'au point de vue liberté et bien-être, avec le régime du condamné aux travaux forcés.

## A la collective.

Le transporté débute à la troisième classe, le relégué débute à la relégation collective ; après un temps d'épreuve, il pourra être admis au bénéfice de la relégation individuelle, première étape sur la route du retour.

Voyons-le d'abord à la collective.

Tout comme ses camarades de la transportation, le relégué à son arrivée au camp central passe à la visite médicale et à l'anthropométrie.

L'anthropométrie, c'est toujours forcément les mêmes opérations ; quant à la visite médicale, c'est un peu plus compliqué... pour le médecin.

Les relégués se connaissent entre eux, puisque malfaiteurs d'habitude ; si l'on se retrouve parfois entre anciens amis aux travaux forcés, on peut dire qu'à « la relégue » on se retrouve en famille.

Ces gaillards-là sont tous d'anciens camarades de prison, et en liberté, rien n'est plus curieux que de les entendre renouer connaissance. Un bonneteur reconnaît un camarade qui, lui, faisait les portefeuilles.

— Moi, dit celui-ci, j'ai été fait à Auteuil, au plein milieu d'une course, je les croyais pourtant bien occupés à regarder galoper les canards ! Juste au moment où j'avais la main dans la poche d'un type qui hurlait : « Traviata gagnante ! Traviata gagnante ! » et qui ne pensait pas à moi j'ai été fabriqué par un roussin qui me filait le train depuis mon entrée sur la pelouse.

— Moi, j'ai été chopé en train de faire ma petite consolation.

— Ah ! oui. Toujours tes trois cartes sur un parapluie.

— Certainement. Que veux-tu, quand on connaît bien un truc, c'est difficile d'en changer. Ça m'a fait mon compte de sept et y m'ont envoyé me laver les pieds.

Survient un grand type maigre, dégingandé, la tête penchée sur un long cou et projetée en avant, ses yeux regardent où ? On serait bien embarrassé de le dire. Son regard est partout et nulle part. Habitude professionnelle sans doute. Ses mains méritent aussi de retenir l'attention ; les doigts minces et d'une longueur démesurée sont des plus caractéristiques.

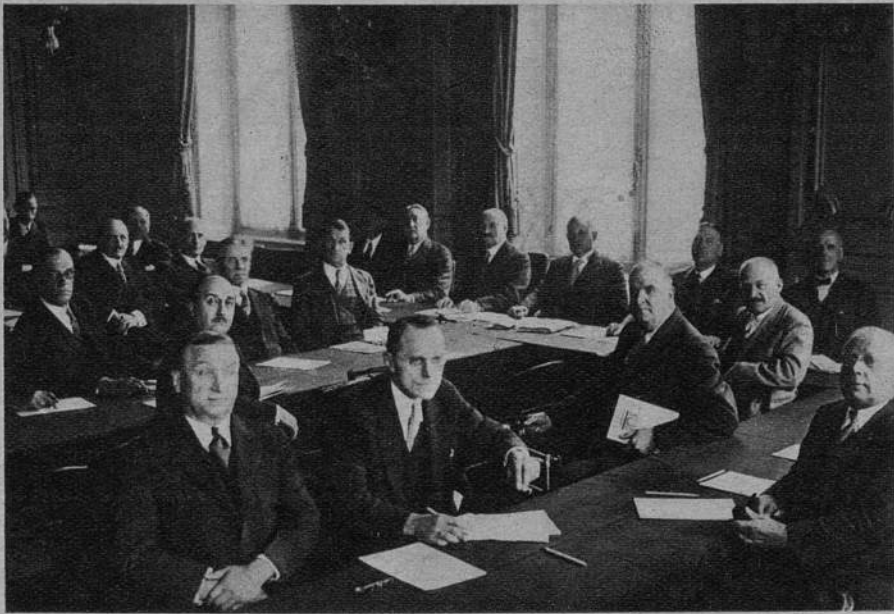
— Tiens, c'est Henri, s'écrient les deux causeurs.

— Ben oui, c'est moi, répond Henri en

La forêt guyanaise où l'on envoie les relégués faire leur sève. (S. G. P.)



## Bloc-Notes de la Semaine



Le congrès de la police internationale s'est ouvert à la Sorbonne, sous la présidence de M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur; en présence de M. Noël, directeur de la Sûreté générale, M. Chiappe, préfet de police, M. Ducloux, contrôleur général des recherches. (W. W.)



Un sujet turc, Ahmed Musa, a été trouvé assassiné à Carrickfergus (Irlande du Sud). On a arrêté un certain Eddie Cullens qui est soupçonné d'avoir commis le crime. La foule se presse curieusement autour de la voiture où vient d'être conduit l'assassin présumé. (I. P. S.)



Ces petits refuges utilisés par la police de Londres en cas de mauvais temps viennent d'être convertis en abris plus sérieux par l'adjonction de solides fermetures en acier. (I. P. S.)



Un physicien allemand, M. Alexander Callo, vient d'inventer un appareil qui, en absorbant les rayons violets de la lumière du jour, permet de reconnaître les faux billets de banque. (W. W.)



L'inspecteur de police américain Joseph Donohau étudie en ce moment la possibilité de se servir de la télévision pour donner dans le minimum de temps le signalement des malfaiteurs. La voici dans le poste d'émission. (I. N.)



Harry C. Wimbley, de Washington, avait fait contracter à sa femme une assurance sur la vie de 10 000 dollars. Or, quelque temps après, M<sup>me</sup> Harry C. Wimbley a été jetée par un inconnu dans le vieux canal qui passe près de la capitale américaine. Sa fillette Wilma a été noyée en même temps qu'elle. La police a tout de suite suspecté le mari d'avoir assassiné sa femme



pour toucher la prime. L'enquête a révélé en effet que Wimbley avait abusé de la bonne foi de sa compagne pour lui extorquer sa signature. Wimbley a été arrêté. A gauche : l'assassin présumé conduit au commissariat de police; au milieu : les policiers découvrant les deux cadavres et les transportant sur la berge; à droite : M<sup>me</sup> Wimbley et sa fille Wilma. (I. N.)



# LE POURRISSOIR



L'arrivée d'un « panier à salade » à la prison. (H. M.)

## CHAPITRE III

### A Saint-Lazare. L'arrivée

« Saint-Lazare est une vieille maison couleur de boue. Ce fut jadis un prieuré. Le prieuré devint caserne, prison d'État et maison de correction ; pour les moines, les soldats, les « conspirateurs » et les filles, on a, tour à tour, agrandi, élargi, barricadé et verrouillé ce bâtiment sale, où tout était alors d'un aspect gris maussade et maladif. »

ALFRED DE VIGNY.

Comme s'il se fût agi de personnages de marque descendant d'un train de luxe, tous les fonctionnaires mâles de la prison, alignés en une double haie, nous attendaient à la descente du « panier ». Mais le costume des gardiens, les hautes murailles lépreuses « couleur de boue », interdisaient l'illusion et rappelaient, hélas, cruellement, le moment et le lieu. Face à la voiture cellulaire, la porte vitrée surmontée de l'inscription : *quartier judiciaire*, ouverte évidemment à notre intention, se refermerait bientôt sur nous !...

— Entrez par ici, les unes derrière les autres !

A cette injonction faite d'une voix rude et vulgaire, nous nous rangeâmes en file et pénétrâmes à l'intérieur de Saint-Lazare.

A droite, le greffe. Des tables surchargées de registres, des hommes assis qui écrivent ou compulsent des dossiers ; un banc, des classeurs poussiéreux. C'est ce que mes yeux, qui étaient habitués — déjà — aux laideurs du mobilier administratif, virent d'un coup en entrant dans cette pièce. Hélas, mon odorat était moins accommodant et il regimbait aux effluves écœurants qui traînent en ces lieux. Qui dira pourquoi tous ces locaux sentent toujours la moisissure, la boisson cuvée et les pieds sales ? Ce remugle affadissant me ravageait l'estomac depuis la veille.

— Asseyez-vous, nous dit un porte-clefs, et attendez qu'on vous appelle.

Presque aussitôt j'entendis mon nom. Je me levai et m'approchai du greffier qui, ma feuille de dépôt à la main, attendait de savoir à quel corps elle correspondait.

Exclamations...

— Infractions à la loi du 31 juillet 1920, qu'est-ce... que... c'est... que... cette... loi-là ? Tu connais ça, toi ? dit le greffier en interpellant son collègue.

— Non, je ne connais pas, répondit l'autre.

Comme je l'avais fait au Dépôt, je dus éclairer la lanterne du préposé aux registres de Saint-Lazare. Cet homme était le type accompli du fonctionnaire, tel qu'on en voit dans tous les bureaux de toutes les administrations. Ces individus font corps avec les casiers, les tables et les divers accessoires autour desquels ils se meuvent. Leur visage et leur silhouette ne reflètent jamais la moindre originalité. Ils sont compassés, courbés, réglementaires, administratifs, rampants comme laquais ou arrogants comme galonnés selon qu'ils s'adressent à leurs supérieurs ou à leurs subordonnés. Leur cerveau ne pense qu'à travers celui de leurs chefs. Ces multiples obligations leur donnent l'aspect inintelligent et « cafardeux » qu'ils ont à peu près tous.

Donc le greffier chargé de m'inscrire me regarda avec des yeux éfarés et arrondis rappelant assez exactement ceux du chat qui se soulage dans la braise, puis me demanda de déposer l'argent dont j'étais munie et, pour ce faire, vida lui-même, sans aucune délicatesse, le contenu de mon sac à main. Et ce furent encore une fois les sempiternelles questions : nom ? prénoms ? noms et prénoms de mes parents ? âge ? lieu et date de naissance ? domicile ? mariée ? mère de famille ?...

— Votre religion ?

C'était du nouveau. On ne m'avait pas encore demandé à quel dieu — parmi tant ! — je croyais.

— Je ne pratique aucune religion, répondis-je.

— C'est pas ça que je vous demande... Avez-vous été baptisée... fait votre communion ?

— Baptisée, oui... je crois... mais c'e t tout, et



Le vestiaire. (H. M.)



Au-dessous : La joulle. (H. M.)



Sœur Léonide, de la prison Saint-Lazare. (H. M.)

Je n'en suis certainement pas responsable. — Alors, catholique. Vous êtes catholique... me répéta-t-il, sans doute pour bien m'en convaincre, tout en griffonnant sans hâte dans une des colonnes du registre qui était devant lui.

Merci. Après ce renseignement gratuit, donné sans que je l'aie sollicité, il me fit apposer mes pouces, enduits d'une encre huileuse, sur le registre de l'écrin. Mon interrogatoire était fini. Je revins à mon banc, où j'attendis que la cérémonie de l'inscription fût terminée. Le brigadier vint alors nous chercher. Cet homme assez grand et de forte carrure arbore un visage plus hilarant encore que la plus carnavalesque des figures que composa l'illustrateur génial Gustave Doré.

Son accent et ses manières dénuées de délicatesse décèlent son origine alsacienne.

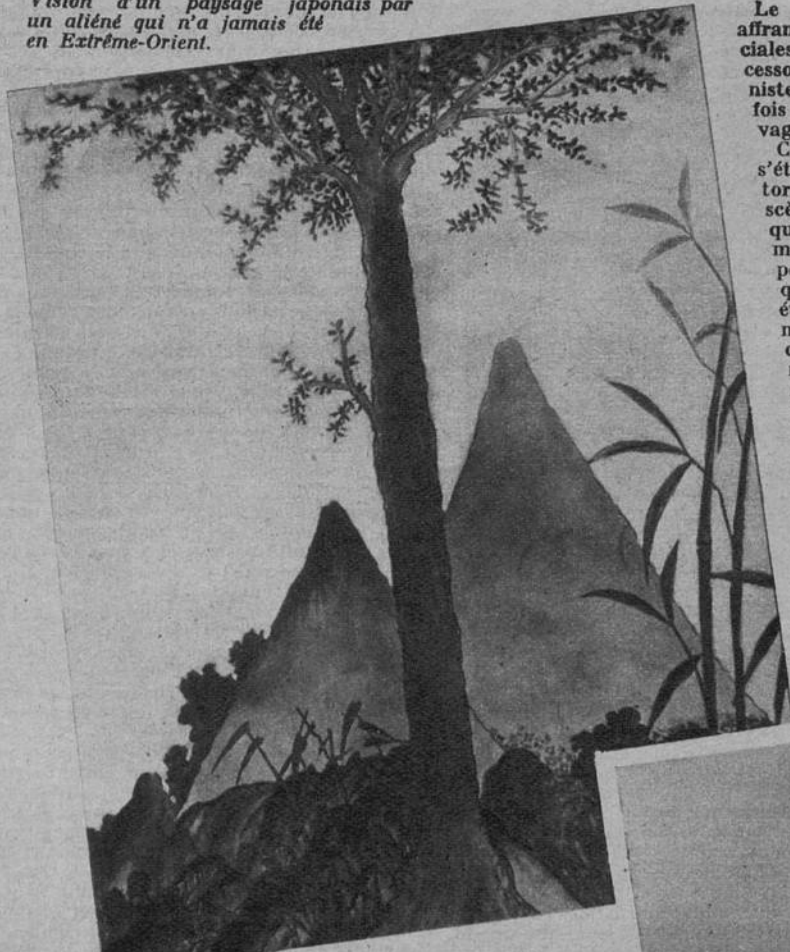
Ouvrant une porte pleine qui masque un escalier et donne sur le vestibule de la prison, il cria :

— Arri-fan-tes, cink ! et teux ré-in-dé-krées !

Puis, nous ayant fait passer devant lui,



Vision d'un paysage japonais par un aliéné qui n'a jamais été en Extrême-Orient.



Le vrai aliéné sera le plus affranchi des contingences sociales et des considérations accessoires. Il sera expressionniste total, se rapprochant parfois aussi de l'enfant et du sauvage.

C'est ainsi qu'un peintre qui s'était acquis une certaine notoriété en composant de petites scènes du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il fut enfermé dans une maison de santé continua à peindre ce genre de tableaux qu'il affectionnait, mais chose étrange, ses personnages n'avaient plus de nez ! Un de ses cousins agissait de même et faisant des portraits s'abstenait rigoureusement d'y peindre des oreilles !

Loin de toute école ou musée, neuf fois sur dix, le malade perd toute notion de perspective. Par exemple, un fou dessine des maisons plus larges au sommet qu'à la base ou

Composition allégorique d'un aliéné qui se plaignait de ne jamais recevoir de lettres.



Des chats à figure humaine. Composition provenant d'un asile parisien. (Rol.)



« L'aliéné revêtu de la camisole de force », tableau d'André Gilles qui fut exposé au Salon et qui représente un ancien directeur de l'Asile de Charenton. Gilles avait été interné dans cet asile.

Le public l'ignore trop souvent, il existe toute une production artistique — ou pseudo-artistique — de malades atteints de troubles mentaux.

C'est que les fous traduisent presque toujours la hantise qui les persécute par des dessins dans lesquels ils matérialisent diversement le mal spécial dont ils sont obsédés. Ils montrent et projettent ainsi pour qui sait voir les anomalies de leur personnalité.

En effet, l'expression physiologique parlée ou écrite reflète leur désordre cérébro-psychique. Le paralytique parle avec embarras et écrit avec un tremblement et des lacunes. Il dessine de même.

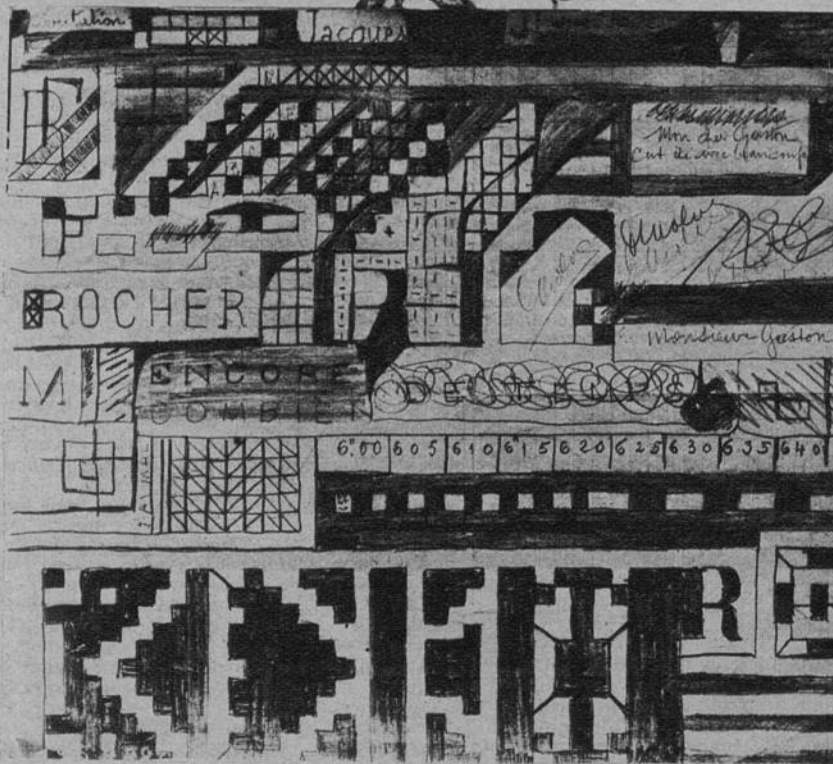
Les compositions picturales et les écrits symboliques des déments ont aussi leurs caractéristiques, et les persécutés également ces missives types, auxquelles ils joignent les plans de machinations ennemies.

Ainsi la graphologie reflète et projette, en quelque sorte, hors du cerveau de l'aliéné, les perturbations de son esprit.

Ce qui caractérise son dessin, c'est, en plus d'une forme d'art des plus primitives, la réalisation d'un décousu non recherché, un laisser aller aux impressions successives qui rappellent les histoires invraisemblables que nous inventons en rêve.



Ce portrait a été peint par un aliéné sur un



Une composition singulière exécutée par un pensionnaire d'un asile parisien. (Rol.)

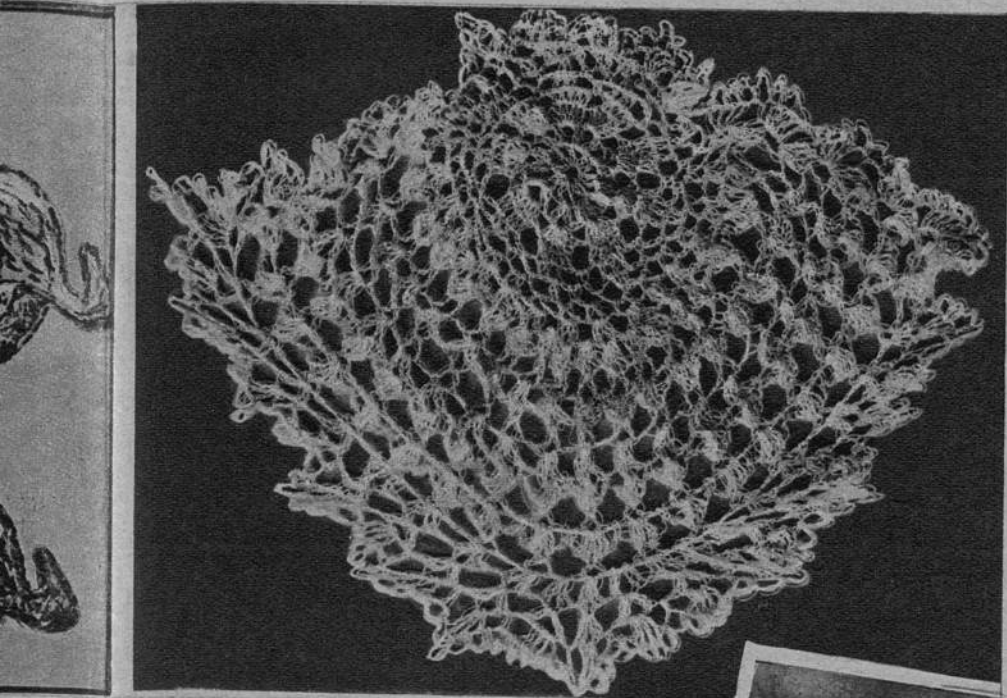


Curieuses statuettes faites avec de la

n'aperçoit plus les lignes de fuite et ne dessine plus guère qu'au moyen de lignes parallèles, comme un enfant. Il revient insensiblement en arrière et travaille comme

L'AR  
CHEZ LES





Cette « dentelle » a été confectionnée avec de l'herbe filée.

on travaillait au temps jadis.

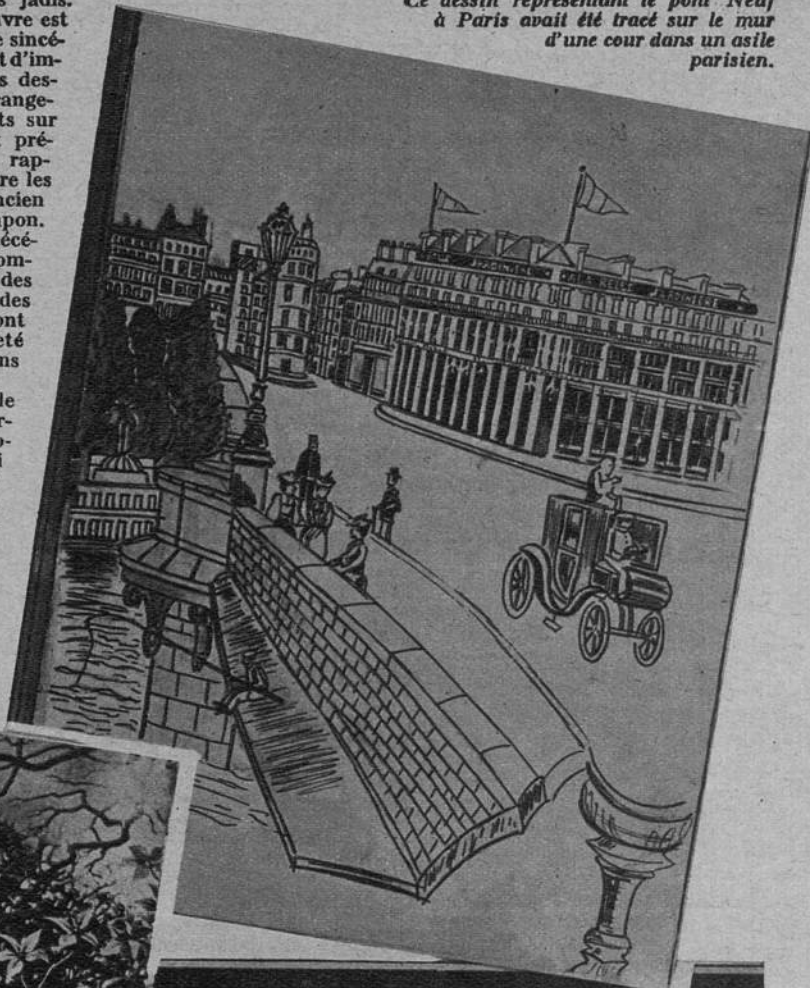
Cependant, si leur œuvre est gauche, elle est pleine de sincérité, d'originale passion et d'imprévu. Certains de ces dessins ressemblent étrangement à ceux découverts sur les parois des caveaux préhistoriques. D'autres rappellent à s'y méprendre les arts exotiques de l'ancien Mexique ou du vieux Japon.

Des hommes aux antécédents artistiques nuls composent dans leur délire des paysages décoratifs, des peintures curieuses dont la fraîcheur et l'étrangeté évoquent certains dessins de médiums.

On cite également le cas de cet enfant au cerveau complètement atrophié qui ne savait ni lire ni écrire mais avait le goût du modelage. Avec tout ce qu'il rencontrait sous sa main, il composait une matière plus ou moins

Animaux fantastiques imaginés par un aliéné.

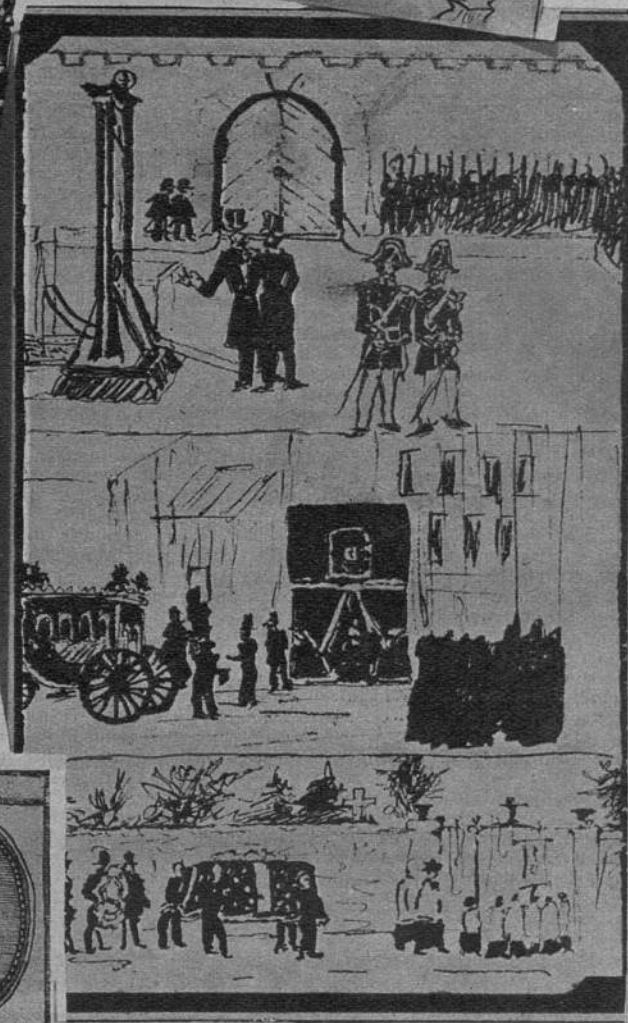
Ce dessin représentant le pont Neuf à Paris avait été tracé sur le mur d'une cour dans un asile parisien.



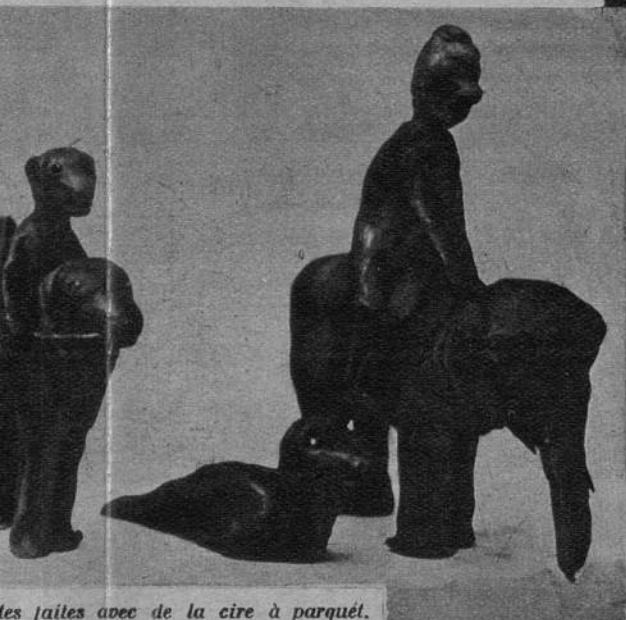
Composition (Rol.)



un aliéné sur un catalogue de grand magasin.



L'auteur de ce dessin se complaisait dans l'idée de la mort. Il ne dessinait que des exécutions capitales et des enterrements.



des jattes avec de la cire à parqué.



Un aliéné avait la douce manie d'être numismate. Toute la journée il dessinait des médailles plus ou moins jantaisistes.

plastique avec laquelle il créait des formes d'animaux : des chevaux, des chiens, des chènes, qui avaient une qualité étonnante : leur mouvement intense.

Mais le cas le plus fréquent est le persécuté qui, hanté par l'idée fixe, traduit en dessins le délire dont il est obsédé. Il trace sur le papier l'enfer qui le dévore, les ennemis qui le poignent, les démons qui le tenaillent, les bourreaux qui le lacèrent.

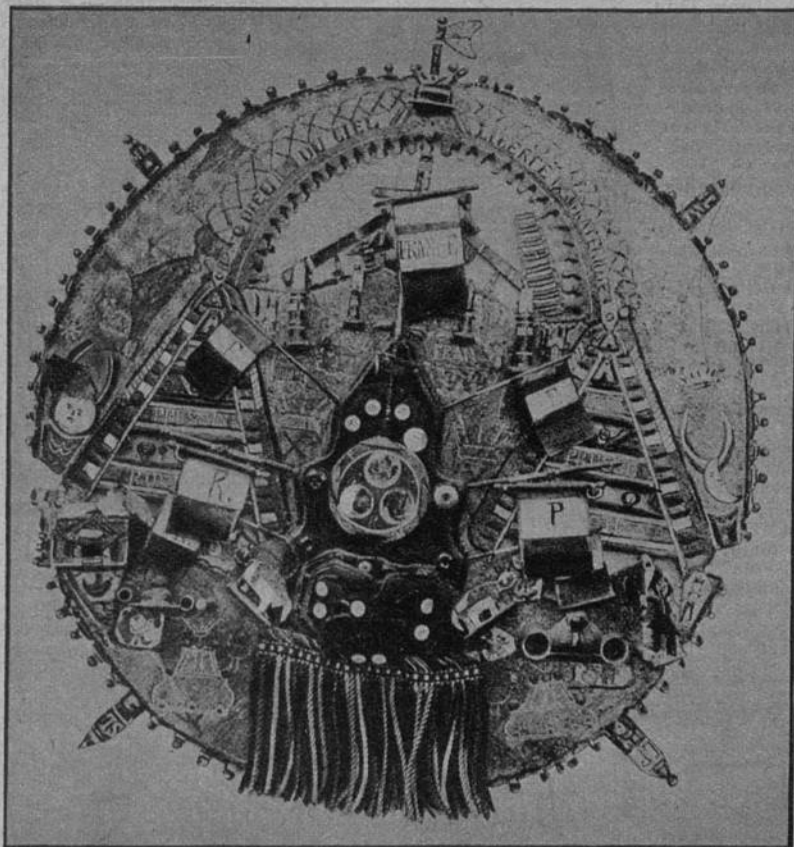
— A l'asile, nous dit le docteur Marie, ex-médecin-chef de Sainte-Anne, une des personnalités médicales ayant étudié le plus à fond la question et qui veut bien nous donner ces renseignements, il est fréquent de recevoir de ce genre de malades dessins et compositions dénonçant à la vindicte publique les méfaits de certains persécutés. Ils figurent dans des croquis et plans leurs moyens d'action, leurs manières, leurs appareils, et leur propre martyre.

Parfois s'y observent aussi quelques moyens de défense mis en œuvre par les malheureux atteints du délire de la persécution : le costume, les écrits, les dessins, les expressions parlées et les néologismes qui les émaillent sont caractéristiques.

On trouve par exemple des néologismes dans ce genre : tue peuple à tas, mû par le forçat brun épine dorsalien, protégé par le raccommodeur retemplier.

A la fin du Second Empire, un peintre malade présentait aux salons (avec une persistante monotonie en dépit des refus) des tableaux représentant des

# ART. DES ALIÉNÉS



L'Europe vue par un aliéné.

scènes de tortures. Il y figurait comme victime des pires sévices, c'était son propre portrait qu'il avait tracé, en butte aux persécutions des cannibales (sic).

Une Bretonne passe ses journées entières à raconter les mille vexations qui lui vaudraient la rancune de la « Quinoche », un oiseau effrayant capable des pires forfaits. Avec une aiguille et du fil blanc et rouge, elle trace inlassablement sur des morceaux d'étoffe les crimes de l'épouvantable volatile, dont elle est la victime en même temps que l'historiographe.

Il est inutile de dire que les diableries tiennent une grande place dans cette catégorie d'aliénés, les êtres fourchus et bicornus abondent dans leurs œuvres. Par contre d'autres se croient persécutés par la police, les jésuites ou les francs-maçons, etc.

Beaucoup de dessins sont à base d'érotisme. Tels ceux de ce prêtre composant sans cesse des tableaux où il figure « s'appropriant à violer l'Allemagne pour lui faire restituer l'Alsace et la Lorraine ».

Il est de curieux emplois de la mandragore, dont la racine est parfois sculptée avec art, et que certains malades emploient pour se défendre de persécutions imaginaires très spéciales.

Une persécutée génitale dessine une messe noire diabolique que célèbrent sur son corps immobilisé par l'hypnose ses abominables persécuteurs abusant de son sommeil.

Une autre confectionne un cercueil en carton enluminé puis une poupée d'envoûtement par laquelle elle se défend et se venge à l'infirmerie de celle qui, croit-elle, la fait violer chaque nuit à la Salpêtrière par le rhinocéros du Jardin des Plantes d'en face.

Mais il faut le répéter, tous les dessins de fous ne ressortissent pas à cette catégorie d'élucubrations sinistres. Il en est riches de sève, et il est malheureux de voir que diverses raisons primordiales paralysent

la production de manifestations parfois intéressantes des malades, ajoute le docteur Marie.

Quand ce ne serait que l'incompréhension du personnel.

Un malade qui dessine est souvent traité de paresseux et renvoyé aux terrassements ou au jardinage. Il ne trouve ni le temps ni les moyens (papier, crayons, couleurs), et doit se cacher pour dessiner.

C'est pourquoi on le voit utiliser les papiers les plus extraordinaires (journaux, imprimés) ou encore les graffitis sur les murailles.

Faute de couleurs, un malade teinte ses dessins avec son sang. Un autre ramasse des débris d'ardoises venus d'un toit voisin, pour y graver des écrits énigmatiques. Un troisième inscrit une évocation bucolique de sa vie rurale ancienne sur le dossier d'un banc, avec un débris de verre des carreaux de sa cellule.

Un modèleur collectionne des résidus de cire à parquet, pour modeler quelque statuette, et son voisin dérobo du mastic à un vitrier pour faire de mémo. Il fut un malade qui sculpta des bougies et en tira d'étonnants effets !

Si, pour nous, médecins, conclut le docteur Marie, l'étude d'un certain nombre de dessins de malades sont de véritables coups de sonde dans le subconscient malade, il ne faut pas non plus oublier qu'occuper le malade à ce qu'il lui plaît est un puissant moyen thérapeutique.

N'ayons garde d'omettre également qu'en plus des malades qui s'improvisent artistes, il importe de distinguer les artistes devenus malades.

Van Gogh et quelques autres ont produit à l'asile même des œuvres tout à fait remarquables et j'ai vu détruire systématiquement pendant des mois les productions si originales que réalisa Jonkine à l'asile où il mourut. Trois croquis, lesquels aujourd'hui vaudraient une fortune. MARCEL CARNÉ.

Adultes, Jeunes Gens, Jeunes Filles

## Préparez rapidement CHEZ VOUS

sans déplacement, sans quitter vos occupations, à peu de frais, à l'aide des  
**COURS PAR CORRESPONDANCE  
DES ÉCOLES PIGIER**

1° Les SITUATIONS COMMERCIALES et FINANCIÈRES, etc.

Aide-Comptable - Teneur de livres - Caissier - Comptable - Correspondancier (en langues française et étrangères) - Sténo-Dactylographe - Secrétaire - Dessinateur industriel, etc.

2° TOUS LES EXAMENS

de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire

Certificat d'études primaires - Brevet d'enseignement primaire supérieur - Brevet élémentaire - Brevet supérieur - Baccalauréat - Ecoles spéciales (Ecole Coloniale, Ecoles nationales d'Agriculture, Ecole Militaire de St-Cyr, Ecoles de Sous-Officiers, Elèves Officiers, Marine, Gendarmerie, etc.) (Préparation partielle ou complète)

Ces cours sont préparés par des professeurs des Ecoles primaires supérieures, des Ecoles normales primaires et des Professeurs agrégés, enseignant dans les lycées de Paris.

3° LES CONCOURS ADMINISTRATIFS :

Rédacteur dans les Ministères et Administrations publiques - Sténographes-dactylographes dans les Ministères - Chemins de Fer - Banques - Postes et Télégraphes - Douanes - Préfectures de la Seine et de Police - Inspection du travail - Caisse des Dépôts et Consignations - Contributions directes et Enregistrement - Contributions indirectes - Assistance Publique - Trésoreries générales (France et Colonies) - Octroi de Paris - Société du gaz de Paris.

Tous les devoirs sont corrigés individuellement et annotés par des Professeurs spécialisés  
**EMPLOIS RÉSERVÉS AUX SOLDATS ET SOUS-OFFICIERS, AUX MUTILÉS ET RÉFORMÉS, AUX VEUVES DE GUERRE**

Soulignez les préparations qui vous intéressent, puis adressez la présente annonce, accompagnée de vos nom, prénoms et adresse, aux

**ÉCOLES PIGIER-PARIS-1<sup>er</sup>**

Par retour du courrier, gratuitement et sans engagement de votre part, vous recevrez

PROGRAMMES & RENSEIGNEMENTS

78

## L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours, s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

F. J. WOODS, Ltd 167, Strand (188 T). LONDRES W. C. 2°

Jeanne HUBERT  
EN PLEINE VIE  
CULTURE DE SOI  
DOCTRINE NUDISTE

1 vol. lux. illustré. Prix : 15 fr. franco : 16 fr. 50  
En vente chez l'aut. : 14, r. de la Duée, Paris (XX<sup>e</sup>)  
C'est un roman vécu et passionnant !

**FOLIES DRAMATIQUES**  
81 Saint-Martin

**BIG HOUSE**

le monument du film parlant  
PERMANENT DE 12<sup>h</sup> à 24<sup>h</sup>  
Séance de Midi : 4<sup>h</sup>

## L'AMÉRIQUE QUI SE MEURT

Non ! il ne s'agit pas d'un de ces films dont notre enfance fut enchantée, où se retrouvaient des voleurs de bœufs, des lassos, des chevauchées éperdues, un aventurier au cœur loyal, une jeune fille blonde à la surprenante indéfrisable, puis un brave homme de shérif à l'immense barbe blanche et aux airs d'apôtre...

La justice — sommaire justice, comme bien l'on pense ! — était alors rendue en plein air, devant un baraquement de bois, que précédait une minuscule terrasse, et où une main-courante permettait d'attacher les mustangs par la bride.

Cher, amusant cadre de ces bandes de Far-West où Tom Mix, aujourd'hui cinquantenaire, faisait admirer et ses muscles d'acier et les bonds photogéniques de son Tony ! Nous pensions bien qu'avec le progrès, les buildings, les gangsters, tout ce provisoire de « terres nouvelles » avait rejoint les vieilles lunes, et les errances des derniers Indiens Peaux-Rouges, qui ne pensaient pas, alors, que leurs fils deviendraient des figurants de cinéma...

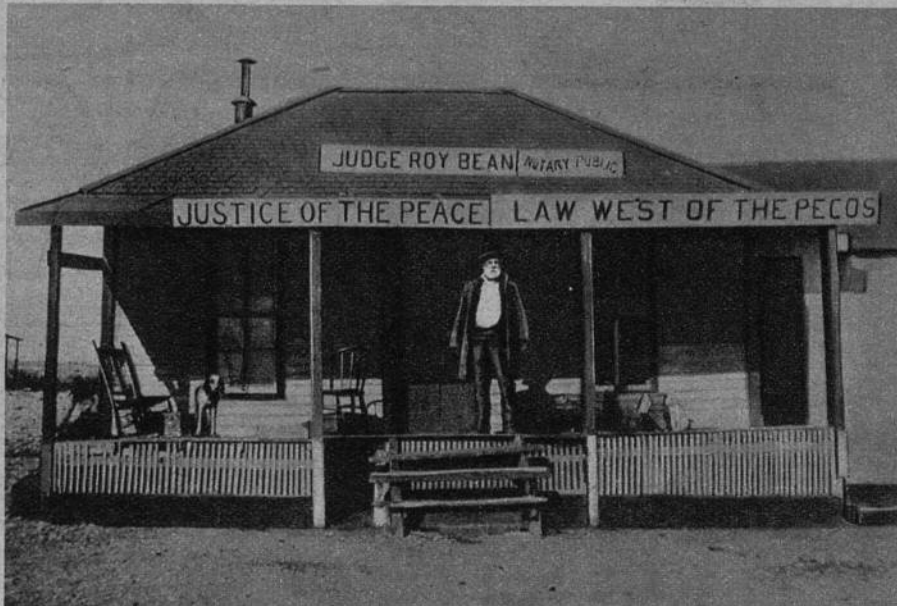
Eh bien ! il n'en est rien ! Cette photographie nous l'atteste. Le noble vieillard, style guerre de Sécession, qui, flanqué de son chien aux longues oreilles, pose complaisamment pour l'objectif, et a revêtu sa redingote de cérémonie aux manches

trop longues, c'est à la fois un notaire, un juge de paix, un officier d'état civil et un chef suprême de la prison !

Il se nomme Mr. Roy Bean ; il a quatre-vingts ans. Il a toujours vécu dans son « palais de justice » et dénoué les conflits locaux suivant la sagesse de saint Louis ou de Salomon. Maintenant, il attend la fin. Avec sérénité et courage. Il a peur des grandes villes, des villes « tentaculaires », et n'y va jamais. Il vit heureux ; il aime pêcher et chasser. Il a quelques amis du temps passé avec qui jouer aux cartes et remuer des souvenirs.

Comme de juste... Mr. Roy Bean siège dans le Texas. Le Texas ! quel beau nom, quels beaux souvenirs, du temps où les pistolets (ce n'étaient point encore les lâches brownings d'Al Capone) partaient tout seuls, pour l'honneur d'une dame ! Le shérif — et sa maison — demeurent les témoins à peu près uniques de cette époque disparue.

Espérons — le vieillard s'en trouverait profondément vexé dans son amour-propre — que la Commission des sites et monuments historiques du Texas ne songe point à classer — dans un but d'éducation de la jeunesse et de respect des traditions agonisantes — ce piteux et émouvant palais de justice et son gardien patriarcal...



**A NOS ABONNÉS.** Nous rappelons à nos abonnés que chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de **0 fr. 60**

**Police routière (1)**

Je croyais avoir épuisé toutes les confidences de mon ami, l'automobiliste amateur. Je pensais bien qu'il avait vidé son sac au cours de la longue conversation que nous avions eue ensemble. Mais cinq ans de conduite dans Paris permettent de voir et d'apprendre beaucoup de choses. J'en eus la preuve un jour que nous sor-



naient, pétaradaient, tempéaient ensemble.

Quand nous eûmes dépassé l'agent qui se démenait au milieu du tourbillon figé des voitures, mon conducteur fit, avec un petit mouvement de tête :

— Encore un agent qui travaille pour la carrosserie !...

— Pour la carrosserie ?... demandai-je intrigué par cette phrase d'allure sibylline.

— Je veux dire par là qu'il y a des agents — et celui-là en est un échantillon — qui, tout en étant animés des meilleures intentions du monde, créent des embouteillages perlés dans lesquels on use ses nerfs, on brûle de l'essence et l'on se fait « rectifier » ailes, chapeaux de roues et marchepieds... Surtout quand il pleut...

— Comment ? Il y a donc des agents chargés de faire circuler qui empêchent la circulation ?...

— A entendre certains automobilistes, ils sont légions ! D'après ces mécontents, supprimez les agents et tout ira bien dans Paris ! Chaque fois qu'il arrive un accident, c'est la faute d'un gardien de la

vers la place, quand, à l'angle de la rue Saint-Maur, l'agent leva son bâton. Un taxi qui me précédait stoppa... Je stoppe derrière lui et j'attends... Jugez de ma stupéfaction lorsque, au bout de quelques secondes, je vois une masse s'avancer lentement à ma gauche... Presque aussitôt, la glace de ma portière gauche arrière volait en éclats... Cette fois encore, je l'avais échappé belle ! Que s'était-il passé ? L'agent avait arrêté trop tard notre file, qui se trouvait immobilisée en travers de la rue Saint-Maur. Les voitures qui, à ce moment, traversaient l'avenue de la République, ne trouvaient plus de passage... Le cocher d'une voiture hippomobile était dans ce cas... Malgré tous ses efforts, il n'avait pu réussir à arrêter son cheval et le brancard de la voiture avait heurté ma glace...

— Est-ce que l'agent s'est rendu compte de sa faute ?...

— Mystère... L'ennuyeux de la chose, c'est qu'un agent est pratiquement infaillible et ne peut être considéré comme responsable...

— Pourtant, s'il s'ensuivait blessures, mort d'homme ?...

— Cela pourrait arriver... Je prétends qu'il faudrait venir à l'institution de l'agent responsable... Évidemment, cela prêterait à de multiples contestations, à des abus ; mais, en Amérique, on discute avec les policemen et il arrive très souvent que ce sont eux qui ont tort... Ici, essayez donc un peu de discuter avec un agent !... Ça se terminera par une contravention, si ce n'est pas au poste...

— Les contraventions ! dis-je d'un air rêveur... Parlez-moi des contraventions ! Quels sont les motifs pour lesquels on verbalise ?...

— Ce ne sont pas les motifs qui manquent !... Quelle que soit votre vigilance, votre habitude, il arrive fatalement un jour

# Police Routière

où vous oubliez d'allumer vos lanternes lorsqu'il fait nuit...

Ou bien votre feu arrière s'est éteint... Ou bien vous stationnez devant une porte cochère, vous rangez votre voiture trop près d'une station d'autobus, vous vous engagez à rebrousse-poil dans une rue à sens unique, vous restez plus d'une demi-heure arrêté dans le fameux quadrilatère, où le stationnement est réglementé... Ou bien encore vous brûlez un passage clouté que la boue ou l'obscurité ne vous ont pas permis d'apercevoir...

Et je ne parle pas du défaut de plaque

paix ! Ce sont généralement de mauvais conducteurs qui tiennent ces propos, pas assez sportifs pour reconnaître leurs torts et leurs fautes de conduite.

Je ne fais pas état de ces racontars et ne veux vous citer que des cas absolument personnels. En cinq années, je ne puis signaler qu'un seul accident qui me soit arrivé par la faute d'un agent. C'était le 31 décembre 1929. On n'oublie pas une date pareille... Ce dernier jour de l'année aurait bien pu m'être néfaste... Je descendais tranquillement, sur un pavé passablement gras, l'avenue de la République,



Malgré les ordonnances du préfet de police, il y a encore des piétons qui ne traversent pas aux passages cloutés. (W. W.)

Au début de l'Exposition coloniale, les agents, chargés de la circulation, eurent fort à faire pour obtenir des automobilistes provinciaux, venus visiter l'Exposition, le respect des passages cloutés. (W. W.)

tions péniblement d'un embouteillage où cinquante voitures, autobus et tramways, cor-

(1) Voir « Police-Magazine » n° 45.



de constructeur, de propriétaire, etc.

— Seigneur ! Avez-vous eu des contraventions pour chacun de ces motifs ?...

— Vous plaisantez ! Je serais ruiné... Une contravention, aujourd'hui, ne se fait pas à moins de cinq francs d'amende !...

— Ce n'est pas cher... — En effet... Seulement, il y a quelques frais accessoires, qui porte le total à 90 francs tout ronds !...

— Et ces contraventions ?... Sont-elles faites avec justice ?... Sont-elles sans appel ?...

— En principe, on a dix jours pour réclamer après l'avis de contravention que vous envoie le commissariat d'arrondissement dans lequel vous avez fauté... ou, du moins, l'agent estime que vous avez fauté... Tenez, j'ai payé, il y a un an environ, une contravention pour laquelle je garde rancune. C'était vers la fin de la journée, je roulais à bonne allure, boulevard Rochechouart, en direction de Barbès. Vous connaissez les boulevards extérieurs : le terre-plein central a résolu le système du sens unique. De chaque côté, on ne roule que dans une direction. Malheureusement il y a des tramways, dont les deux voies sont du même côté... Et c'est là que j'ai commis la faute... Une voiture, devant moi, « m'entraînait » joyeusement, à quarante à l'heure... Un tramway muni de sa balladeuse était devant nous... A droite du tramway, des voitures... A gauche du tramway, la voie était libre... La voiture qui me pré-

(Suite page 14.)

Il manqua de se faire laminé par un taxi. (W. W.)

# La Chasse aux " Tireurs "

## LE BRIGADIER MOTTU AVAIT JURÉ D'ARRÊTER LA " BANDE DE L'EXPOSITION COLONIALE "

### Il " fait sur le tas " trois pickpockets



De gauche à droite : les trois voleurs à la tire arrêtés à l'Exposition coloniale : Alberto Fusco, Giulio Spadea, Louis Van Esche.

L'autre semaine, quand le brigadier Mottu eut arrêté le « roi des tireurs », il avait dit à son chef :

— J'aurai les autres...

Il a tenu parole.

On se souvient de cette arrestation qui méritait d'être sensationnelle. Devant le tombeau de l'Empereur, aux Invalides, le brigadier Mottu guettait les « tireurs ». Il prit le plus gros. Après quoi, il dit :

— Et maintenant, à l'Exposition coloniale.

De fait, le lendemain, dans l'avenue des Colonies, il pinçait sur le fait et « ceinturait sur le tas » trois autres complices.

L'Exposition coloniale est un lieu rêvé par les mauvais garçons qui sont explorateurs des poches des autres. Seulement, de temps en temps, il y a le « coup dur ».

Un homme est « fait », ou deux, ou trois... Alors, les autres changent de milieu. Ils « font » les musées, les endroits où il y a des provinciaux ou des étrangers béant devant nos merveilles nationales. Ils mettent à profit cette muette admiration qui immobilise leurs victimes. Et, le jour où ils sont « bons », leurs comparses disent : « Le coin est devenu mauvais. »

Alors, ils retournent à l'Exposition coloniale.

C'est là, et c'est pour cela, que le brigadier Mottu, l'as des chasseurs aux voleurs à la tire, a réussi une nouvelle prise, celle qu'il avait promise à M. Badin.

### Derrière les pickpockets

C'est presque toujours sur le même point de l'Exposition que se pratique le coup. Dans l'avenue des Colonies, et, précisément, dans le pavillon des Missions, les pickpockets, comme les dénomment nos pères, les « tireurs » selon une terminologie plus moderne, ont réfrugié leur industrie.

Le brigadier Mottu était accompagné des inspecteurs Ballet et Liévin, deux spécialistes aussi, qu'il forme à son école. Tout seul, sa méthode consiste à observer d'abord les physionomies des visiteurs. D'abord, il a une étonnante mémoire visuelle et il a le souvenir d'une quarantaine de physionomies connues dans le joli monde des filous internationaux. Et puis, il a le flair, qui, souvent, est à base d'observation servie par le bon sens.

Les coquins, et particulièrement les « tireurs », n'ont pas toujours cet air honnête, cet aspect élégant, que les reporters, pour cosser leur récit et intéresser leurs lecteurs, prêtent trop volontiers aux malandrins.

À la vérité, les malfaiteurs sont aisément reconnus par les initiés. L'air « affranchi » se manifeste par des signes infinis, qui sont variables, mais ne trompent pas.

Aussi, le nez pointu, la lèvre cynique et la casquette ployée en « deffe » d'un grand garçon blond, les « pattes » en pointe devant l'oreille d'un autre personnage le suivant comme son ombre, le béret basque, si innocent et si seyant ailleurs, coiffant un visage maigre aux yeux perçants, attirèrent-ils tout de suite son attention ? Cene fut pas long.

Les deux derniers encadraient un brave homme très absorbé par la contemplation de splendides défenses d'ivoire. La main du garçon au béret frôla la poitrine de l'homme. Le personnage aux « pattes » prestement s'éloignait.

Deux minutes après, séparément, ils étaient doucement, mais fermement, appréhendés par les inspecteurs. Sur le « fileur » au béret, on trouvait le portefeuille que le « tireur » avait subtilisé au brave monsieur. C'était un retraité des chemins de fer qui ne s'était encore aperçu de rien.

### La suiveur de la vieille dame

Mais le brigadier Mottu n'avait pas bronché, un clignement d'yeux, un imperceptible signe, selon le mode convenu,

avaient suffi à diriger ses deux inspecteurs chacun sur son gibier.

Lui, il restait là... Il y avait le jeune homme blond à la « deffe » et à l'imperméable de cuir. Devant le jeune homme, il y avait une vieille dame. Jamais suiveur

passionné ne fut plus obstiné que ce jeune garçon derrière cette vieille dame. Jamais suiveur, d'ailleurs, ne fut plus discret que lui...

La dame visita l'Afrique équatoriale, puis les souks tunisiens. Le suiveur aussi,

derrière elle. Et, derrière eux, le brigadier Mottu. Celui-ci attendait seulement que le vol fût commis pour arrêter le voleur. Tant qu'un malfaiteur n'a pas commis de méfait, c'est un innocent.

Ce garçon-là ne devait pas, ce jour-là, demeurer innocent plus longtemps.

Il quitta, avec la dame, qui ne s'en doutait guère, l'Exposition coloniale. Avec elle, il prit le métro. Et, dans le compartiment de seconde classe, il avait le bras tout contre elle, à côté du sac à main. Après plusieurs changements de station, il n'était pas encore parvenu à réaliser son coup. Un moment, au Châtelet, il descendit derrière la dame. Il y avait de la cohue dans le couloir de sortie. Tout contre la dame, pressé contre elle, il ouvrit le sac qu'elle tenait à son bras, le poignet passé dans la gaine. Le sac béait, il en retira un portefeuille, le glissa sous son manteau de cuir et passa devant la dame, sans trop de hâte, puis gagna la sortie. C'est à cet instant que le brigadier lui serra le bras.

— Police !...

L'homme ne résista pas. Le portefeuille contenait 900 francs.

### Trois belles pièces au tableau

Sur le « tireur », qui était « fileur » aussi, pas de papiers. Il se prétendit Belge et donna le nom de Van Esche, né à Schaarbeek, en Belgique.

Ses deux compagnons, arrêtés à son insu, tous deux aussi dépourvus de papiers, avaient fourni des états civils qui semblent être de fantaisie. Spadea et Fusco, sujets italiens. Les trois pickpockets vont grossir la bande que le brigadier a juré de capturer entière.

Et il continue sa chasse...

M. S.

## André Fourré était-il un petit martyr ?

# LE TÉMOIGNAGE DES ENFANTS

L'affaire André Fourré est terminée. C'est-à-dire qu'elle est close. On a rendu l'enfant à sa famille. La justice prépare son non-lieu. Pour elle, tout est fini.

Au vrai, l'affaire commence.

Un enfant de onze ans a tenté de se tuer. Farouchement, il a voulu, il a cherché la mort. Il a dit : « J'étais malheureux. On me battait... »

C'était assez, on le comprend, pour faire une enquête, pour rechercher si Brousse, le père nourricier, était un bourreau.

C'était plus qu'il ne fallait, comme il est naturel, pour apitoyer des gens de cœur sur le sort d'un pauvre petit.

Et le raisonnement le plus simple conduisit à cette conclusion : « La preuve que le jeune André Fourré était malheureux, c'est qu'il a voulu se tuer. »

La justice conclut que les faits ne sont pas strictement établis, que l'état de l'enfant ne laisse supposer aucun sévère, aucune privation. L'enfant est rendu aux siens, c'est-à-dire à ce « père nourricier » à qui le confie ou l'abandonne une mère étrange.

Si l'enfant a dit vrai, son martyre va recommencer.

Si l'enfant n'a pas dit vrai, le ressentiment des siens le menace.

L'enfant est en danger.

Mais il est parfaitement possible que la justice n'ait point commis d'erreur.

Tant qu'on cherchera la vérité par des moyens matériels en cette affaire, on ne la trouvera pas. Un médecin a examiné le petit. Il l'a reconnu fort, bien constitué, bien nourri, sans trace de sévices.

A cela, l'opinion répond : « Le médecin a examiné l'enfant cinq jours après le drame, après cinq jours de bon régime à l'hôpital. Il était restauré et la trace des coups était effacée. »

Le dossier peut expliquer : « L'enfant a été examiné par les infirmières, dès son sauvetage. Il ne portait pas de contusions. Un enfant chétif ou anémique ne se rétablit pas en cinq journées. »

Il y a les témoins. Les témoins sont des commerçants du quartier. Il y a celles qui « sont bien » avec la famille Fourré. Il y a celles qui « sont mal » avec la famille Fourré. Les unes affirment que l'enfant était bien traité, les autres qu'il était battu.

La preuve légale est établie par le témoignage. Il n'y a rien à dire. Mais le témoignage, c'est cela.

Il y a eu des faits précis.

M<sup>me</sup> Jacob a vu le petit Fourré, tout nu, dehors, sous la pluie. Brousse l'avait mis à la porte. Seulement, ce n'est pas à la justice qu'elle a dit cela. C'est à une voisine. Enquête. La voisine a exagéré. L'enfant n'était pas tout nu. Il avait une chemise. Il n'était pas dehors, mais sur le pas de la porte.

Nouvelle enquête. La chemise était un tablier. Le petit était dans le couloir.

M<sup>me</sup> Dagorne a vu le petit Fourré dans un état pitoyable, couvert de bosses et de plaies. Il s'est trouvé mal chez elle. En-

quête encore. M<sup>me</sup> Dagorne est morte. C'est à M<sup>me</sup> Giordano qu'elle aurait conté la scène. M<sup>me</sup> Giordano est la voisine des époux Brousse. Elle n'a jamais vu les époux Brousse brutaliser l'enfant.

Une vérité, ce n'est pas si simple qu'on croit à connaître, à surprendre, à savoir...

Il y a le témoignage de l'enfant. L'enfant a dit :

— Brousse me battait...

Après cela, il a dit :

— Non, Brousse ne me battait pas...

Il y a l'acte de l'enfant. L'enfant a voulu se jeter à l'eau.

Cela prouve qu'il était malheureux. Cela ne prouve pas que Brousse le battait.

Il ne faut pas appliquer au cas des enfants le raisonnement qu'on réserve pour les actes des grandes personnes.

L'enfant est un être dont le cerveau est incomplètement formé. Sa logique peut être démentielle. Elle ne peut pas être la nôtre.

Un enfant peut être très malheureux pour des raisons que nous ne connaissons pas, qu'il ne connaît pas bien lui-même.

Un enfant battu est un enfant martyr. Il n'est jamais un enfant désespéré.

Voilà ce qu'on lit dans le dossier de l'affaire, ou ce qui s'en dégage.

Il faut plaindre, il faut soigner, il faut sauver le petit André. Et, d'abord, il faut le retirer du foyer de la famille Brousse, où le danger est possible.

Il est même certain, si le petit André est un martyr imaginaire. Là, il continuera à souffrir.

Et puis, quoi de plus émouvant que cet appel de l'enfant à la société : « Si je retourne auprès de Brousse, je recommencerai... Sauvez-moi ! »

Il y a de la cruauté, de la lâcheté, de la sottise et, surtout, une froide indifférence administrative qui serre le cœur, dans cet abandon d'un pauvre petit...

C'est cela, l'affaire.

Ce n'est pas de savoir si Brousse est coupable.

Peut-on le savoir ?

Un éminent inspecteur honoraire de l'Assistance publique m'a exposé ce qu'était, au vrai, un témoignage d'enfant. Ce n'est pas un fonctionnaire de bureau qui m'a parlé. C'est l'homme qui connaît le mieux l'enfance malheureuse. M. C... a fondé, autrefois, le service des *enfants moralement abandonnés de la Seine*.

Il m'a exposé :

— Les juges d'instruction, les magistrats, connaissent peu et mal les témoignages d'enfants. Ils en entendent une douzaine, au plus, dans toute leur carrière. Moi, j'en ai entendu toute ma vie, et, singulièrement, ceux des enfants malheureux. Il ne faut pas appliquer à ces témoignages-là la règle commune aux autres dépositions.

« Les enfants qui veulent se suicider ou que hante cette idée sont assez nombreux. Ce sont d'habitude des mythomanes, des nerveux, des sensibles et, toujours, des

enfants dont la sensibilité est cachée. Ils ne disent jamais leur peine, leur vraie peine, qui est intérieure, secrète. Ils ne l'avouent pas. Et, si on les interroge, ils donnent une fausse raison, en dissimulant la vraie, comme une faute. J'ai constaté ce cas plus de cent fois...

M. C... me cite des affaires de témoignages d'enfants, produits, notamment, devant le tribunal de Troyes et dont rien ne peut, normalement, expliquer la fausseté certaine.

Le jeune René M..., pupille de l'Assistance publique, accuse ses parents nourriciers d'un vol. Une liasse de 20 000 francs a été dérobée à un cultivateur voisin. L'enfant raconte qu'il a vu son père nourricier cette liasse à la main. Il précise la conversation que celui-ci a eue avec sa femme. Il donne tous les détails. Remarque importante : il aime ses nourriciers. Il reconnaît qu'il est choyé par eux. La chose n'est pas contestable.

Je le vois encore, dans le cabinet de M. Merat, jeune juge d'instruction, accuser avec une fermeté obstinée : « Oui, nourrice... c'est toi, nourrice... Je t'ai vue, nourrice... La pauvre femme sanglotait. Le juge croit à l'axiome si trompeur de « la vérité dans la bouche des enfants ». Il arrête le couple...

...Et, huit jours après, on découvre le véritable coupable.

Autre affaire. Une petite fille de dix ans se plaint d'avoir été l'objet de pratiques impudiques. On arrête le vieillard qu'elle désigne. Sur mon insistance, le juge pose à l'enfant des questions plus précises. Elle y apporte des réponses qui témoignent de sa parfaite ingénuité. On apprend que c'est un gamin de son âge qui avait tenté de précéder la victime. Le pauvre vieux, bien innocent, est remis en liberté. Il l'avait échappé belle !...

M. C... me fait remarquer :

— Notez bien, surtout, qu'il s'agit ici d'enfants qui ne sont ni menteurs, ni vicieux, auquel cas leur faux témoignage s'expliquerait aisément. Notez encore ce fait surprenant, mais infaillible et absolu : l'enfant qui, de bonne foi, fait un incompréhensible faux témoignage — c'est un cas extrêmement fréquent — au bout de quelques temps, mais dans un délai très court, oublie subitement et complètement toutes les accusations qu'il a portées, tous les détails qu'il a donnés. Très souvent, après avoir été prolongé à l'instruction, il ne peut plus dire un mot devant le tribunal.

Au contraire, si l'enfant dit vrai, toutes les circonstances restent gravées dans sa mémoire. C'est, à mon avis, la preuve d'une auto-suggestion enfantine dont le souvenir artificiel, ne reposant pas sur des faits réels, ne demeure pas dans un jeune cerveau.

Je salue cette compétence, que je sens si certaine et si haute. Je parle à M. C... du cas d'André Fourré. Il me dit :

— Je ne le connais pas. Mais ces aventures d'enfants sont les mêmes, toujours. André Fourré est un pauvre petit, tout pareil à tant d'autres que j'ai connus...

LOUIS MARS.

# On accuse, on plaide, on juge...

## Les aventures de Victorine Trouillot-Renaudet et de sa sœur Elisa.

Fille d'humbles paysans, Victorine Renaudet forma dès sa jeunesse de grands projets pour atteindre ce but splendide et lointain : la fortune.

Lorsqu'elle descendit un matin de son modeste wagon de troisième, elle se serait volontiers prise à murmurer, si elle l'avait connue, la phrase du héros de Balzac : « Et maintenant, à nous deux, Paris. » Pour commencer, elle fut vendeuse dans un bureau de tabac dont elle devint rapidement la gérante... La journée se passait pour elle à s'occuper avec assiduité de la vente des cigares de choix, des cigarettes de luxe et du tabac démocratique ; le soir, elle sortait.

Elle aimait le théâtre, la griserie de la musique alanguie, les robes fastueuses, les diamants et les perles, les aigrettes et les dentelles précieuses des vedettes de la scène... elle aimait la comédie qui, toujours, se termine comme un roman par le mariage, et le hasard — cet élément prépondérant qui entre dans toutes les combinaisons humaines — la servait à merveille : il mit près d'elle, au théâtre, un brave homme d'industriel cochinchinois, lequel, deux mois après, était l'époux de Victorine Renaudet, qui devint Victorine Trouillot-Renaudet ; deux noms unis par un trait d'union, c'est une sorte de noblesse, disait-elle.

Son passage en Extrême-Orient fut pour la jeune femme semblable à un conte des Mille et une nuits : elle eut des bijoux, des fourrures, de l'argent... tout ce qu'elle avait ardemment souhaité, et elle se promit de vivre une existence paisible. Hélas ! les beaux projets d'avenir ressemblent souvent à ces bulles de savon irisées qui disparaissent à la sortie du chalumeau, il en fut de même des décisions de M<sup>me</sup> Trouillot-Renaudet.

Son mari mourut brusquement et elle revint en France, mais elle n'était pas femme à vivre tranquillement des rentes qu'elle possédait et dont elle avait d'ailleurs dilapidé une bonne partie ; elle songea donc à se lancer dans les affaires, et elle n'ignorait pas que « les affaires, c'est l'argent des autres » ; elle se mit donc à l'œuvre en compagnie d'une religieuse dont elle fit la connaissance à Angers : sœur Elisa, de la communauté de Lesvière.

Toutes deux décidèrent d'entreprendre dans tout l'Anjou une quête en vue d'élever une chapelle dans les environs ; la sœur, venant de la part de M<sup>me</sup> Trouillot-Renaudet, conta à ceux qu'elle visitait — pour la plupart des ecclésiastiques — que la rentière était très riche et qu'elle avait même caché dans un lieu mystérieux une réserve de pièces d'or, mais que, momentanément gênée, elle était obligée de demander à des âmes pieuses de l'aider pour l'érection de la fameuse chapelle.

La collecte fut abondante : sœur Elisa recueillit plus d'un demi-million qu'elle remit en partie à M<sup>me</sup> Trouillot-Renaudet, conservant le reste pour elle-même... quant à la chapelle, il n'en fut plus question.

Un prêtre porta plainte, d'autres suivirent, les deux femmes furent arrêtées ; devant le tribunal correctionnel d'Angers, elles montrèrent une impétueuse prolixité, rejetant l'une sur l'autre la responsabilité morale de l'affaire et faillirent en venir aux mains ; ce furent des débats homériques qui se terminèrent par quatre ans de prison pour Victorine Trouillot et deux pour sœur Elisa : la cour d'appel confirma cette décision.

Au moment d'être appelée à faire sa peine et tandis que l'ex-religieuse — elle avait abandonné le voile depuis quelque temps — prenait le chemin de la prison de Fresnes, M<sup>me</sup> Trouillot tomba malade et resta en liberté provisoire ; il y a quinze jours, elle succombait après avoir déclaré : « Je meurs empoisonnée par sœur Elisa ! » Comment sœur Elisa, détenue depuis des mois, s'y serait prise pour empoisonner

son ancienne complice ? L'accusation semble dénuée de tout fondement, néanmoins, un juge d'instruction, M. Aubry, ouvrit une enquête et chargea le D<sup>r</sup> Paul de faire l'autopsie du corps.

L'éminent praticien déclara dans son rapport que « la mort était consécutive à des lésions hépato-rénales, lesquelles pouvaient expliquer le décès naturellement, en dehors de toute intoxication ».

Le médecin légiste a de plus prélevé les viscères qui seront ultérieurement examinés par M. Kohn-Abrest, directeur du laboratoire de toxicologie de la Préfecture de police.

## Raquel craint le mal de mer.

Il y a quelque deux ans, Raquel Meller fut engagée par un impresario américain pour faire une tournée en Amérique du Sud : Le Pérou, l'Uruguay, le Brésil, l'Argentine, devaient tour à tour recevoir la visite de la célèbre artiste.

Tout était prêt : les artistes, les musiciens, les d'cors, l'impresario, tout sauf... la vedette espagnole qui, à l'instant d'embarquer, fut prise d'une peur affreuse... du mal de mer.

On tenta de la raisonner... rien n'y fit : le Pérou et ses mines d'or, le Brésil et ses cannes à sucre, le rio de la Plata, Conception et Fray-Bentos n'attirèrent pas Raquel Meller : elle resta à Paris.

L'impresario fut implacable, il n'admit pas cette frayeur féminine et assigna la belle danseuse devant la première chambre du tribunal en dommages-intérêts qu'il obtint.

Mais ce n'était pas fini : la peur du mal de mer devait attirer un second procès à « la Violettera » qui se trouva cette fois assignée par MM. Horvell et Baud, intermédiaires de l'engagement inexécuté.

« Il est inadmissible, dirent les intermédiaires après l'impresario, absolument inadmissible qu'une artiste renonce à un engagement pris sous un prétexte futile, cela mérite compensation pour ceux qui pâtissent de son manque de parole ! »

La première Chambre du tribunal civil de la Seine jugera ce procès.

## Francis Casey, voleur international.

Jadis tondeur de moutons en Australie, Francis Casey jugea que les bénéfices de cet honnête métier étaient minces et il en choisit un autre, moins honnête mais plus rémunérateur : il devint voleur international.

Sorte de Frégoli, Francis Casey, sous les noms et les aspects les plus divers, pratiqua avec ingéniosité l'escroquerie, l'abus de confiance et le vol... Successivement, il s'appelle John Walsin, James Mitchell, James Wallace, Robert Haalem, etc., et fort souvent se présente comme l'envoyé d'une œuvre destinée à soulager la souffrance humaine ; grand, mince, correct, voire élégant, disert, il parvient aisément à ses fins.

C'est ainsi que, le 25 novembre 1925, dans une salle du musée du Louvre, il fit la connaissance d'un riche Américain, M. Taylor, avec lequel il engagea une conversation fort documentée sur les maîtres de la Renaissance ; charmé, le New-Yorkais invita son nouvel ami à venir le voir et, sans difficulté, lui remit, quelques jours après leur rencontre, neuf mille huit cents dollars pour une œuvre... qui n'existait que dans l'esprit de Francis Casey ; deux amis de l'Américain, le D<sup>r</sup> Douglas et M. Toosé, participèrent à la même œuvre, mais voyant qu'ils avaient été joués, ils firent arrêter l'escroc, qui fut, par défaut, condamné à cinq ans de prison, peine d'allures ramené dernièrement à six mois en raison du doute, car l'inculpé prétendait ne pas connaître les plaignants et, par conséquent, ne pas les avoir escroqués.

Une autre affaire est encore à l'actif de

l'ancien tondeur de moutons : ayant rencontré dans un train, où d'ailleurs il subtilisa quelques valises, un Anglais, M. Broadmann, il conseilla à celui-ci une belle opération de Bourse, pour laquelle le crédule citoyen d'Albion lui confia quinze mille livres. Quand il sut qu'il avait été joué, le pauvre M. Broadmann eut un tel chagrin qu'il mourut peu de temps après.

Cette fois encore, Francis Casey fut condamné à cinq ans de prison par défaut, il fit opposition à ce jugement et prochainement, assisté de M<sup>e</sup> Pierre Goubie, il comparaitra devant la XI<sup>e</sup> Chambre correctionnelle.

## Vingt ans après...

Le 26 mai 1910, Julien Griffon fit un mariage d'amour ! Sa femme, Victorine Prudhomme, n'avait que dix-sept ans ; elle espérait être heureuse auprès de ce beau garçon de vingt-deux ans qui, comme chauffeur d'automobile, gagnait bien sa vie.

La pauvre Victorine perdit rapidement ses illusions ; elle était laborieuse, économe ; il était dépensier et volage, portant volontiers son argent à des petites amies.

Cela dura dix-neuf ans et, un beau soir, Griffon s'en fut, abandonnant femme et enfants ; en 1920, M<sup>me</sup> Griffon demanda et obtint le divorce ainsi que la garde de ses trois petits.

La femme est courageuse. — La chanson d'amour, dit-elle volontiers, ne se murmure qu'une fois... Finie la romance, au travail pour élever les enfants dont le père ne s'inquiète pas !

D'ailleurs, celui-ci a sans doute complètement oublié le foyer déserté, puisque, deux ans après le divorce, il est déjà remarié.

Union également malheureuse et brève... Il quitte la seconde femme et reprend des maîtresses.

Le temps passe... Pour Victorine Prudhomme, l'époque déjà lointaine de son malheureux mariage ressemble à un livre qu'elle ne feuillette pas souvent, d'autant plus qu'à présent, elle est heureuse et aisée ; à force de travail, elle est parvenue à acheter, passage Meslier, un fonds d'hôtel très prospère.

Pourtant, en 1927, elle reçoit une lettre qui l'émeut — la crédule âme féminine ne vibre-t-elle pas toujours aux mots d'amour ? — et Griffon lui écrit qu'il ne l'a pas oubliée ; que, malgré toutes ses aventures et leur divorce, elle est restée la seule femme de sa vie... sa femme enfin !

Victorine se laisse fléchir : elle reçoit Griffon, accepte de le nourrir et de le loger : la vie commune, et cette fois illicite, reprend de plus en plus mouvementée. Julien ne s'est pas amendé, il ne travaille pas et vit aux crochets de son ex-femme, qu'il brutalise pour obtenir de l'argent.

— Ce que tu as m'appartient ! clame-t-il.

— Non !

— Si... tu es ma femme.

— Nous sommes divorcés.

Les coups servent de réponse et constituent l'argument suprême.

La vie de nouveau est infernale pour Victorine Prudhomme, qui, en août 1930, lasse des brutalités et des menaces de son ex-mari, le renvoie, muni toutefois d'un viatique : quelques billets de mille francs.

Il part pour le Maroc, où il doit travailler ; enfin, la femme respire, elle est tranquille et débarrassée de l'indésirable Julien ; mais c'est un rêve trop beau, le réveil est implacable...

Griffon revient, avec toujours ce seul mot à la bouche : de l'argent ; elle ne veut plus en donner.

— C'est fini, enjoint-elle, je t'ai entretenu depuis des années, je ne veux pas me ruiner pour toi... C'est fini... Tu n'auras plus rien, plus rien du tout !

L'homme crie, hurle, menace, rien n'y fait ; la femme maintenant reste intraitable et le chasse.

Il arrive de nouveau le lendemain et elle renouvelle son intention formelle de ne jamais le revoir.

— Je vais même, ajoute-t-elle, donner congé de l'appartement que j'avais loué pour toi, débrouille-toi... j'en ai assez !

— Prends garde, menace-t-il.

— Prends garde à quoi ? interroge Victorine.

— Si tu me chasses, je te tuera !

Alors Victorine Prudhomme prend peur ; elle demande à des voisins de rester la nuit dans des chambres de l'hôtel.

— Il est capable de tout : pense-t-elle. La malheureuse ne se trompait pas : le 5 novembre dernier, comme elle prenait, après une journée de travail, son repas du soir en compagnie de trois amis — ses gardes du corps bénévoles — la porte du couloir s'ouvrit et Julien Griffon apparut.

Brusquement, elle se lève, tandis qu'il se dirige vers elle, qui murmure :

— Quoi, quoi ?

Quatre balles tirées à bout portant... Victorine Prudhomme s'affaisse, frappée à mort. Ses hôtes — dont le courage ne semble pas être la qualité maîtresse — se sauvent en brisant les portes dans leur précipitation, et Griffon, tranquillement, s'en va, abandonnant le corps sans vie de sa femme.

Vainement, durant des jours, on le rechercha ; il n'avait, bien entendu, pas reparu à son domicile et toutes les investigations demeurèrent infructueuses...

A la fin novembre, le père de la victime vint à Montreuil-aux-Lions, petite localité de l'Aisne, où Victorine Prudhomme avait acquis une villa que ses héritiers, après sa fin tragique, décidèrent de vendre. Or, à peine le visiteur avait-il, en compagnie d'un acheteur éventuel, pénétré dans la maison qu'un coup de feu retentit, tiré dans une chambre du premier étage ; les gendarmes, appelés en hâte, découvrirent râlant sur un lit Julien Griffon, la tempe trouée d'une balle. Plus tard, guéri de sa blessure, le mari meurtrier raconta qu'après avoir tué son ex-femme, il s'était sauvé à pied sur la route ; en trois jours, il avait atteint Montreuil-aux-Lions, où il savait que sa victime serait inhumée :

— Et je voulais, ajouta-t-il inconscient, assister à son enterrement... de loin.

De fait, il y assista, puis, trouvant dans la villa une issue pour y pénétrer, il vécut là vingt jours, solitaire et ignoré, se nourrissant de croûtes de pain oubliées dans le chenil... Toutes les nuits, il quittait sa retraite pour aller au cimetière déposer des roses, couleur de sang, sur la tombe de la pauvre femme qu'il avait tuée.

Et cette vie étrange dura jusqu'à l'arrivée du beau-père.

— Alors, conclut-il, j'ai voulu expier et me tuer...

Maintenant, Julien Griffon, complètement remis de sa blessure, prépare sa défense :

— Il l'aimait trop, il ne pouvait vivre sans Victorine, plaideront ses avocats, M<sup>me</sup> Théodore-Valensi et Frantz Moreteau.

— Il voulait sans cesse de l'argent et c'est, furieux de n'en plus recevoir, qu'il a tué ! répliquera le père de Victorine Prudhomme, partie civile par l'organe de M<sup>e</sup> Robert Dollmann.

Le jury prochainement appréciera.

## Cour d'assises.

Les affaires suivantes seront jugées cette semaine :

**Vendredi 9 octobre :**  
Albert Tewise, coups mortels ; défenseur : M<sup>e</sup> Addé Vidal.

**Samedi 10 octobre :**  
Georges Mabit ; Faux et usage de faux ; défenseur : M<sup>e</sup> Legrand.

**Lundi 12 octobre :**  
Jean Fagis, port d'arme prohibée ; défenseur : M<sup>e</sup> Pierre Lehmann.

**Mardi 13 octobre et jours suivants :**  
Georges Gauchet, meurtre et vol ; défenseur : M<sup>e</sup> Campinchi ; partie civile : M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri.

SYLVIA RISSER.

**INCREDULES !!**  
CONVAINQUEZ-VOUS !!  
CONTRE UN VIEUX PARDESSUS... UN NEUF  
"L'ENVERS VAUT L'ENDROIT"  
19, Rue de Châteaudun, PARIS (9<sup>e</sup>)  
ET SES SECOURS  
**RETOURNAGE**  
TRANSFORMATION DE VÊTEMENTS  
5 p. 100 de remise au porteur de cette annonce



M. Jean Chiappe, préfet de police, a décoré dans la cour de la Préfecture l'agent Rudelin qui arrêta l'assassin de l'infortuné Verjus.



M. Paul Doumer, président de la République, a assisté à l'audience solennelle de rentrée au Palais de justice. Le président quitte le Palais entre M. Donat-Guigue, procureur général, et M. Dreyfus, premier président. (R.)

## POLICE ROUTIÈRE

(Suite de la page 11.)

cède s'engage dans le couloir et double le tramway à gauche... Vous savez que, dans une rue normale, il est absolument interdit de doubler les tramways à gauche, ce sont les seuls véhicules qu'on doit dépasser à droite. Mais sur les boulevards extérieurs, où le sens unique est réalisé, ce sont les tramways qui sont en contravention. Un agent nous fit bien voir le contraire... C'était un cycliste. Embusqué derrière je ne sais quel bastion, il nous « siffla » à toute volée... Nous étions pincés. « Pourquoi doublez-vous les tramways à gauche ? » me demanda-t-il. « Parce qu'ici la chose se fait couramment, répondis-je, et qu'on peut doubler les tramways à gauche lorsque la disposition des lieux le permet. La chose est explicitement consignée sur le code de la route. Il y a d'ailleurs des passages, à Paris, où il est impossible de faire autrement. » L'agent n'en verbalisa pas moins. Je n'étais pas très convaincu qu'il eût raison. Quelques jours plus tard, je roulais boulevard de Belleville, où les deux voies de tramways sont également disposées sur un seul côté du boulevard. Je me tiens sagement derrière un tramway, quand, soudain, la voiture qui me précède prend son élan, double le tram à gauche sous le nez d'un agent. J'en étais pantois, il y avait de quoi, avouez-le. Pour en avoir le cœur net, je stoppe à la hauteur de l'agent et de mon air le plus aimable, j'interroge : « A-t-on le droit de doubler, ici, les tramways à gauche ? » — Oui, me répond catégoriquement l'agent — celui-ci n'était pas un cycliste ! — à condition que le tramway soit en marche. » Rien n'était plus clair. J'étais fixé. Lorsque je reçus mon avis de contravention, avec invitation de me justifier, je rédigeai de ma plus belle plume une courtoise protestation auprès de M. le Commissaire d'arrondissement, lui représentant que le tramway que j'avais doublé n'était pas en stationnement. Et, timidement, je me permettais de faire remarquer que j'avais pris mes informations auprès d'un agent... Ce qui était vrai boulevard de Belleville ne le serait donc plus boulevard Rochechouart ? Ou bien les agents cyclistes auraient-ils une autre morale que les agents à pied ? Je dois dire que M. le Commissaire d'arrondissement resta insensible à ma supplique et que j'ai payé 90 francs pour un prétendu délit que je vois commettre encore journellement dans Paris...

— Avez-vous eu des contraventions pour excès de vitesse ?...

— Jamais !... On peut marcher, dans Paris, à 50, à 70, à 90. Tant que vous n'avez pas d'accident, on ne vous dit rien. Mais si votre feu arrière ne fonctionne pas, vous êtes sûr de votre affaire ! Contravention, contravention ! Ce n'est pourtant pas avec l'arrière de la voiture qu'on écrase les gens ! Le seul procès-verbal pour excès de vitesse que j'aie jamais eu me fut dressé un dimanche matin, à 11 heures, à Villeneuve-Saint-Georges. Je marchais à quarante à l'heure, en entrant dans la localité. L'état du pavage ne permettait certes pas de jouer au bolide. Coup de sifflet ! L'agent s'avance : « Pourquoi allez-vous si vite ? » Quelle question ! Je devais dîner à Clermont-Ferrand ce soir-là, et j'y arrivai, d'ailleurs, malgré la contravention. La police des routes, en banlieue, est trop souvent un véritable piège à automobilistes. Le dimanche, on donne de ces coups de filets, je ne vous dis que cela...

— Avez-vous eu d'autres « motifs » ?

— Je n'ai pas à me plaindre. J'ai connu le défaut d'éclairage à l'arrière, le stationnement d'une heure dans le quadrilatère, et tout dernièrement, j'ai étrenné la dernière invention destinée à renouveler un peu le répertoire : j'ai oublié de ralentir sur un passage clouté.

— Ça, c'est grave...

— Evidemment, vous me donnez tout de suite tort... Mais écoutez les circonstances. Je montais, un dimanche matin à 9 heures et demie, le boulevard Diderot vers la Nation, roulant normalement dans les environs de quarante. La chaussée était si déserte qu'on voyait le pavé d'un bout à l'autre. C'est un vrai plaisir pour l'automobiliste parisien, qui doit trop souvent, dans la semaine, marquer le pas... Je traverse la rue de Reuilly, quand soudain j'aperçois un agent descendre du trottoir et porter le sifflet à ses lèvres. Je ne lui laisse pas le temps de siffler, et mes freins, qui sont excellents, me permettent de me ranger exactement, et sans aucun effort, à sa hauteur. « Vous n'avez pas ralenti au passage clouté », me dit-il. En effet, je n'avais pas ralenti, car personne ne traversait, personne ne s'apprêtait à traverser... La rue était vide et déserte. Je le représentai humblement à l'agent qui me répondit inflexible : « Vous devez ralentir, c'est le règlement. Vos papiers ! » Il ne faut jamais discuter avec un agent qui vous demande vos papiers. Il n'y a qu'à obéir. C'est ce que je fis. Lorsqu'il eut tout bien noté, je me crus autorisé à reprendre la parole. « C'est égal, monsieur l'agent, je crois que vous exagérez ! Un dimanche matin, à 9 heures et demie, dresser un procès-verbal pour n'avoir pas ralenti à un passage clouté ! » « C'est précisément le dimanche, à ces heures-là, qu'il arrive des accidents, car votre voiture, vous ne vous en servez que le dimanche ! » Vous me voyez d'ici bondir ! Il était bien tombé, l'agent ! Me

## La Police est cuirassée...

Depuis longtemps, la question se pose, dans toutes les polices du monde, de savoir si l'on doit protéger les inspecteurs par des cuirasses spéciales.

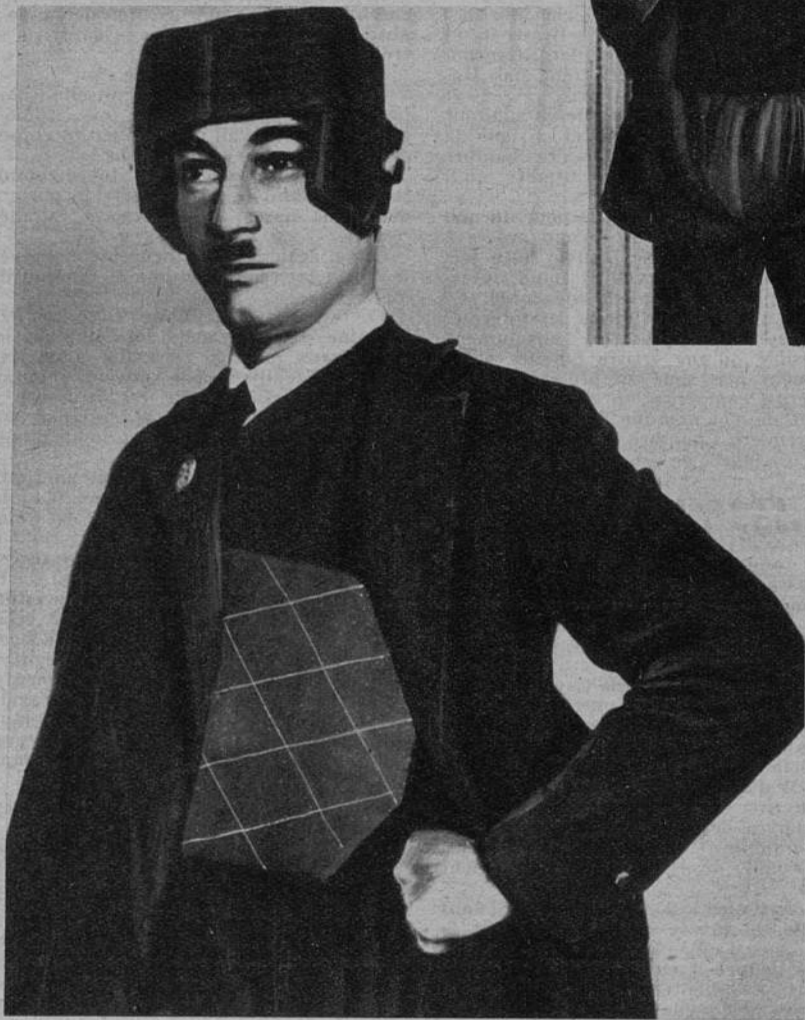
Certes, ceux qui chaque jour exposent leur vie en arrêtant des bandits notoires ont le droit et le devoir de faire tout pour assurer leur salut. C'est, de même, l'un des premiers soucis de ceux qui les commandent !

Mais, s'il existe des plaques d'acier assez fortes, tout en restant suffisamment légères, pour ne pas se laisser traverser par une balle de revolver même blindée, il est beaucoup de détectives qui préfèrent à tout l'aisance des mouvements et la souplesse. S'ils sont appelés à engager une lutte avec des criminels déterminés, ce n'est pas le moment en effet d'avoir ses membres paralysés par une espèce d'armure ! Et si la protection envisagée doit finalement se traduire, en matière de corps-à-corps, par une infériorité certaine, mieux vaut compter sur son agilité et sur sa ruse, que sur des plaques de chrome... si bien conditionnées soient-elles.

En France, on a résolu la question de la façon, semble-t-il, la plus heureuse. En employant,



A gauche : le policier vu de dos ; à droite : le double plastron.



Un policier allemand revêtu de son plastron protecteur.

dans les cas d'arrestations difficiles, et particulièrement de bandits cernés dans un immeuble, des boucliers mobiles. L'inspecteur monte lentement les escaliers protégé par ce bouclier, d'ailleurs utilisé au front avec succès, pendant la guerre, dans les coups de main, et qui est à l'épreuve des balles. Plusieurs fois, déjà, des policiers ont dû d'avoir la vie sauve à cet engin, sur lequel sont venus s'écraser des projectiles.

L'Allemagne expérimente actuellement des cuirasses, dont nos photographies donnent une idée précise. Elles se composent, soit d'un matelas complet d'acier, qui protège la poitrine et le dos, soit d'un simple losange qui couvre le cœur, ou d'une espèce de casque pour le sommet du crâne, le front, les tempes.

Leur efficacité est certaine. Mais il est à peu près admis, d'ores et déjà, que ces « cottes de mailles » modernes ne trouveront leur emploi que dans le cas d'une arrestation, « à la mode américaine », précédée d'un siège d'immeuble ou d'appartement.

Dans la rue, la méthode, rapide et française, du « ceinturage » ne donne-t-elle pas dans la plupart des cas, les résultats les meilleurs, pour le minimum de risque ? Et n'a-t-elle pas un côté discret, qui en fait, souvent, la valeur ?

prendre pour « un chauffeur des dimanches ! J'eus toutes les peines du monde à contenir ma légitime indignation et, dès mon retour à la maison, j'écrivis, sans attendre l'avis de contravention, au commissaire d'arrondissement, l'avisant que je tenais à sa disposition toutes mes factures de garage depuis cinq ans. D'ailleurs l'agent s'était aperçu qu'il allait un peu fort et avait essayé de se rattraper en spécifiant « qu'il n'avait pas dit ça pour moi, que le règlement était le règlement... », etc.

— Et le résultat ?...

— J'espère qu'il n'y aura pas de suite à cette affaire... Encore un mot... Comme je le disais au commissaire d'arrondissement, l'agent n'était pas à la hauteur du passage clouté, mais au moins quinze mètres plus haut... Voilà où le bât me blesse ! Je n'admets pas qu'on vous prenne en traître, qu'on s'embusque ou qu'on vous siffle comme un malfaiteur. S'il fallait s'attarder à chaque passage clouté, même désert, il devient inutile d'insister : c'en est fait de l'automobile dans Paris. Il est vrai que du même coup cela résoudrait le problème de la circulation. Mais vient-il à un agent l'idée de vous faire ralentir lorsque personne ne passe entre les clous ? Non, n'est-ce pas ! Hé bien, pourquoi m'avoir dressé procès-verbal pour n'avoir pas fait une manœuvre absolument inutile ?... Ce sont ces petites vexations qui froissent les automobilistes. Par ailleurs, nous sommes toujours prêts à exhiber la nuit nos papiers à toute réquisition, même lorsqu'il nous arrive d'être arrêtés trois fois en vingt minutes, entre la rue Marcadet et Saint-Mandé, successivement à Barbès-Roche-

chouart, à la République et à la porte de Vincennes ! Nous ne regimbons pas parce que c'est notre propre sécurité qu'on assure.

En ce qui concerne les passages cloutés qui sont à l'ordre du jour, en raison des accidents qui s'y produisent, disons un mot encore. Ces passages sont invisibles la nuit ou même en plein jour, lorsqu'il pleut et que le sol est couvert de boue. J'ai une idée, pour la nuit : pourquoi ne placerait-on pas, sur le trottoir, en face de ces chemins de clous, un petit projecteur qui ferait, en travers de la chaussée une sorte de couloir lumineux. Voilà qui serait bien visible ! Mais il ne faut pas médire des passages cloutés : ils rendent et rendront de plus en plus de grands services, surtout lorsque les piétons sauront s'en servir. L'éducation des piétons, tout est là !

Là-dessus, mon ami se rangea le long du trottoir avec une maestria sans pareille, descendit, verrouilla sa porte. Il huma l'air frais, leva le nez et admira le ciel. Puis il s'engagea sur la chaussée et manqua se faire laminer par un taxi qui l'évita grâce à un magnifique coup de frein augmenté d'un coup de volant non moins impressionnant. Le chauffeur se pencha hors de sa voiture et interpella mon ami dans cet argot sonore et spécialisé qui sert uniquement pour les rapports entre les chauffeurs et piétons :

— Va donc, eh ! peu d'navel ! face de rat ! Tu peux pas t'garder d'avant toi avant d'traverser ?...

Mon ami lui adressa un sourire suave et me dit :

— Quand je vous disais qu'il faut éduquer le public !

R. B.

## L'INTERDICTION DE SÉJOUR NE GÈNE PAS LES MALFAITEURS

La terrible peine accessoire de l'interdiction de séjour est inopérante. Les malfaiteurs n'en sont nullement gênés. Ce n'est pas parce que le séjour dans une ville leur est défendu qu'ils se gardent d'y venir résider.

Trop fréquemment, des « interdits de séjour » tombent aux mains de la police. Ils sont condamnés et, une fois sortis de prison, reviennent s'installer dans la localité où le séjour leur est défendu.

Il en est de même pour la relégation, autre peine accessoire peu appliquée, tout au moins quand elle devrait l'être.

On arrête un malfaiteur, on l'identifie et l'on découvre qu'il a déjà subi une quinzaine de condamnations pour vol, escroqueries, et qu'il a été frappé en dernier lieu de cinq ans d'interdiction de séjour. On l'envoie en prison une fois de plus. Et après...

L'armée du crime n'est pas innombrable, ce sont les mêmes « têtes » qui reviennent presque toujours, mais si tous les individus dangereux sont rejetés dans la circulation après un court séjour à Fresnes, elle ne diminuera jamais. Les policiers perdent leur temps à chasser toujours le même gibier.

Ce petit jeu aurait promptement une fin, si les interdictions de séjour étaient effectives et si la relégation n'était pas un mythe le plus souvent.

SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez avoir pour  
**40 F.  
PAR  
MOIS**

**CHRONOMETRE  
"CO-RE"  
DOUBLE BOITIER**

Une montre précise, élégante, solide. Echappement  
encore 15 rubis, décor moderne.  
**PLAQUE OR INALTERABLE**  
Livrée avec sa chaîne en plaqué or  
au prix de **480.**

Catalogue Général N° 72 gratis sur demande  
**COMPTOIR RÉAUMUR 78-Réaumur Paris**



**VOUS aurez des  
cheveux comme cela  
si vous employez**



Mais ne demandez pas seulement un "peigne électrique"; exigez bien le nom LETRIK.



FABRIQUE EN FRANCE

30 frs  
APPAREIL COMPLET  
AVEC AMPoule DE CONTRÔLE

N'oubliez pas que ce sont les résultats obtenus par le véritable peigne électrique LETRIK qui étonnent tout le monde.

LETRIK, par son action merveilleuse, est, dès les premiers jours, LE POINT DE DÉPART D'UNE ONDULATION PERMANENTE. IL FAIT POUSSER DE NOUVEAUX CHEVEUX DES RACINES "MORTES" OU MOURANTES.

En 48 heures, de nouveaux cheveux commencent à apparaître. Vos cheveux retrouvent leur couleur naturelle et tout leur éclat. Le doux courant électrique traverse les racines des cheveux, les ranime et les fait revivre. LES PELLICULES ET LES MALADIES DU CUIR CHEVELU DISPARAISSENT COMME PAR ENCHANTEMENT. Au bout de 48 heures, l'emploi du peigne "électrique" LETRIK, au lieu d'un peigne "inanimé", assurera à vos cheveux, une beauté nouvelle. Cependant, vous n'employez le peigne LETRIK, comme un peigne ordinaire, que quelques minutes, matin et soir.

LES CHEVEUX GRIS REVIENNENT A LEUR COULEUR NATURELLE. Suivez de jour en jour le progrès de cette couleur renaissante. Vos cheveux auront retrouvé jeunesse, santé, beauté.

VOUS POURRIEZ CROIRE QUE C'EST TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI... MAIS NOUS LE GARANTISSONS. Près d'un million de personnes, d'abord incrédules, ont été enthousiasmées au bout de 24 heures. Nous possédons des milliers de lettres attestant les résultats merveilleux du Peigne LETRIK; il fait non seulement repousser

les cheveux de tous, homme, femme, enfant, mais leur redonne leur beauté et couleur naturelles.

LETRIK S'EMPLOIE SANS DANGER AUCUN, même pour bébé. Pas le moindre choc. Vous ne vous douteriez jamais que l'électricité est là, si vous ne faisiez l'expérience de mettre en contact avec les dents du peigne une petite ampoule qui s'allume immédiatement. La pile qui alimente le peigne dure six mois. Une nouvelle ne coûte que 3 francs. Pour une dépense annuelle de 6 francs, vous vous assurez une belle chevelure ondulée pour la vie. Pour posséder, vous aussi, ces beaux cheveux, adressez-nous dès aujourd'hui le coupon ci-dessous. Il ne vous coûte rien de faire l'expérience du véritable LETRIK, sur vos propres cheveux, pour une semaine. Si tout ce que nous avançons dans cette annonce ne se réalise pas pour vous, dites-le nous franchement et retournons-nous votre peigne LETRIK. Nous vous rembourserons sans discussion 30 francs et les frais d'affranchissement. C'est là une offre loyale. Nous voulons que vous en soyez le seul juge. Dès aujourd'hui remplissez ce coupon.

**VOUS TROUVEREZ  
CE QUI  
CONCERNE LA  
TOUT  
MUSIQUE**  
27, Boulevard Beaumarchais  
Paris (4<sup>e</sup>) **PAUL  
BEUSCHER**  
CATALOGUE ILLUSTRÉ  
FRANCO SUR DEMANDE,  
LA MAISON N° 1 PAS  
DE SUCCURSALE

**CONSTITUEZ  
LE TRÉSOR DE LA FAMILLE**  
et donnez à votre vie  
tout le luxe qui lui convient  
EN POSSEDANT  
**une riche Orfèvrerie**  
Garantie 20 années

PAYABLE  
**0 fr. 85**  
PAR JOUR

Livraison immédiate - Prix de Fabrique

Très grand choix - Tous les Styles  
Étab<sup>l</sup> C.A.M.P., 1, Rue Borda, Paris (3<sup>e</sup>)  
Catalogue Général "Orfèvrerie" franco sur demande

En exigeant le peigne LETRIK, vous êtes sûr d'avoir le peigne à pile double force et, par conséquent, d'obtenir résultats et valeur inégalables.

**PREMIER JOUR**

"J'avais un commencement de calvitie. Mes cheveux ne cessaient de s'amincir."

**QUINZIEME JOUR**

"Mes cheveux sont magnifiques, ondulés, d'une belle couleur naturelle, et font l'admiration de tous. Finies les "permanentes". Mon LETRIK me suffit."

**COUPON DE GARANTIE DE 10.000 FRANCS**

A remplir et à adresser à :  
Éts SIMPSON S.A. (LETRIK), 9, r. d'Astorg, PARIS (8<sup>e</sup>) (près St-Augustin) - Tél. Anjou 22-97 et 98  
Veuillez m'adresser par retour du courrier un de vos peignes électriques LETRIK, appareil complet et lampe de contrôle, avec pile, prêt à servir, et les instructions pour son emploi.  
Ci-inclus mandat-poste de 30 Frs. / (Rayez la formule inutile)  
P.M. 3 Contre remboursement de 30 Frs. /

Sous une garantie de 10.000 francs, vous vous engagez à me rembourser 30 francs et les frais d'affranchissement, si je vous retourne dans les 7 jours ce peigne LETRIK dans le cas où il ne me donnerait pas entière satisfaction... C'est à cette condition que je l'achète.

**NOM**  
**ADRESSE**  
**IMPORTANT** : Si un de vos amis veut également un peigne LETRIK, nous vous en enverrons 2 pour 55 francs, affranchissement compris. Indiquez seulement sur le coupon 2 peignes au prix de 55 francs.

**5.000 PHONOS GRATIS** - R-NE C-EE-ED-E  
à distribuer aux lecteurs qui trouveront la solution et se conformeront à nos conditions. Trouver les noms de 3 arbres. Lesquels ?  
Adressez votre réponse à  
**Phonos ANGELUS, 22, rue des 4-Frères Peignot, Paris 15<sup>e</sup>**  
Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse

**MONDIALE-POLICE**  
ex-inspect. police judic. et de sûreté. Rens. Enqu. Filat. etc. T. pays, T. Missions, Divorces, Procès. Prix mod. 6, Bd SAINT-DENIS. Botz : 30-74 : 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

**A TITRE DE RECLAME 10 fr.**  
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour Soignée, garantie 5 années  
Envoi contre remboursement. Ecrire de suite  
Etab<sup>l</sup> B. A. VICTOR, section D, rue Amielot - PARIS-XI<sup>e</sup>

**M<sup>me</sup> LUCETTE** Consult. par MÉDIUM, Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE, 35, r. St-Marc, 2<sup>e</sup>. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

**JANE PHONG** astrologue réputée. Renseignez sur tout ce qui vous intéresse. Envoyez 10 fr. Ecrire : 25, Galerie des Marchands, Paris-8<sup>e</sup>. Prénom et date de naiss<sup>ce</sup>.

**COPIES ADRESSES** et agents 2 sexes deman. partout. Gros gains. Ecr. Établis. P. I. EDOX, Marseille.

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

**M<sup>me</sup> CHRISTIANIA** Célèbr. cart. Voyante: Ne question. pas. Reçoit tous les jours et dim. de 10 à 21 h., 85, avenue du Maine, 3<sup>e</sup> étage, Paris. (14<sup>e</sup>). Traite par correspondance, 20 francs. Date de naissance.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8<sup>e</sup> Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**AVENIR** Révélé par la célèbre voyante diplômée M<sup>me</sup> Thérèse QIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>). Cour 3<sup>e</sup> ét. De 1 à 7 h.

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettrez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M<sup>me</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N<sup>o</sup> 4.

LA GAÏÉTÉ C'EST LA SANTÉ ET LA SANTÉ C'EST TOUT  
**Le RECORD DU RIRE**  
Demandez le SUPERBE ALBUM ILLUSTRÉ 200 pages. 1200 gravures comiques. UNIQUE AU MONDE : Farces et Attrapes nouvelles Surprises sensationnelles, Clansons et Monologues, CURIOSITÉS COMIQUES PAR MILLIERS, Appareils de prestidigitation bon marché. Objets truqués hilarants. Dames, Hypnotisme, Magie. Pour réussir, etc... Envoi contre 2 francs (timb. 1 anc. ou mand.). Étab<sup>l</sup> Paul GOBIN, 9 boul. St-Martin PARIS (3<sup>e</sup>)

**SAGE-FEMME** 61, rue Darniermont (18<sup>e</sup>) Pension. Consultat. toute heure. Discretion.

**TATOUAGE** disparition certaine, rapide, définitive. Ciné photos, méthode pour opérer soi-même.  
Prof. DIUO, 11, rue Champlonnnet, Lille  
Lundi, mercredi, samedi.  
J'opère à PARIS tous les mardis à ANVERS (Belgique) tous les jeudis.

**chez soi**  
TRAVAUX MANUELS D'ART  
à la portée de tous BIEN PAYÉS  
NOTICE EXPLICATIVE ET ÉCHANTILLON GRATIS SUR DEMANDE  
Écrire LES ARTS MANUELS : SERVICE B, 14, MONTÉE S<sup>te</sup> SEBASTIEN - LYON

**MARTHA MARY VOYANTE** : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> et Mét. : Pl. des Fêtes

**CLINIQUE** médico-chirurgicale, voies urinaires, peau, syphilis, malad. des femmes, 10, rue Beaugrenelle; mét. Beaugrenelle;

**CHEZ VOUS** 1200 fr. p. mois ss quitt. emploi. Partout facile. Écr. Étab<sup>l</sup> FUBEAU, 75, MARSEILLE.

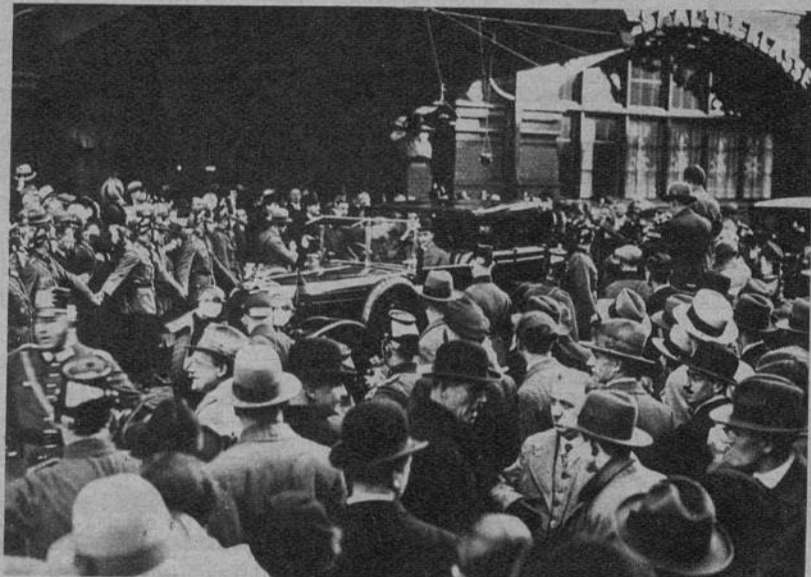
**GAGNEZ** 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire: Manufacture PAX G., à Marseille.

**SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS**  
SANS PERTE DE TEMPS, SANS FIGURES SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL.  
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES  
SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URÉTHRITES, PROSTATITE, CYSTITES, PERTES, MERTITES, IMPUISSANCE  
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr.  
**SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX**  
Venir ou écrire: Doct. 71, rue de Provence, Paris (9<sup>e</sup>)  
Angle Chaussée d'Antin

Prochainement "Police-Magazine" publiera un reportage très documenté sur  
**LES NUITS DU CANAL SAINT-MARTIN**

# POLICE MAGAZINE

## Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



La police berlinoise, durant le voyage de MM. Laval et Briand à Berlin, a organisé les services d'ordre d'une façon remarquable. Aucun incident ne s'est produit. La voiture du président du Conseil et du ministre des Affaires étrangères quitte la gare pour se rendre à l'hôtel Adlon. (R.)



De nombreux désordres ont eu lieu en Angleterre, provoqués par la situation économique. La police a dû intervenir en maintes occasions. A Glasgow, la foule s'est livrée à des pillages de boutique. A Londres même, une manifestation communiste a provoqué des désordres, ce cliché représente cette manifestation. (W. W.)



Aux assises de l'Oise, Grussenmeyer, qui avait assassiné ses deux maitresses, a été condamné à cinq ans de prison. Voici Grussenmeyer au banc des accusés le jour de la dernière audience. (R.)



Le petit André Fourré, qui a voulu se tuer parce que ses parents le maltraitaient. (Voir l'article page 12.) (R.)



Dans une source de Finlande, des excursionnistes ont trouvé un crâne de femme, 4 mains droites, 4 pieds droits et gauches, 2 pouces du pied et plusieurs doigts coupés, enveloppés dans un sac de toile soigneusement cousu. (S. G. P.)



Le Turc Ahmed Musa (à gauche) a été assassiné près de Belfast en Irlande. Il était le manager du patriarche turc Zaro Agha (au milieu). On soupçonne l'Américain Cullen (à droite) qui était employé dans la tournée Agha. (W. W.)

Lisez dans ce numéro : **LE POURRISSOIR**, par Jeanne Humbert.  
**L'ART CHEZ LES ALIÉNÉS**